

Cadre Stratégique pour la Formation Agricole et le Renforcement des Compétences (AESIF) 2015 - 2025



Un système de formation agricole Africain transformé et capable de fournir le capital humain nécessaire pour atteindre les objectifs du PPDA et la Déclaration de Malabo sur le développement de l'agriculture africaine



Table des matières

Remerciements	3
Avant-propos	4
Sommaire	5
1. Introduction et Contexte	9
2. Contexte et Justification de l'AESIF en Afrique	11
2.1 Nécessité de transformer l'éducation et la formation agricole en Afrique	11
2.2 Inadéquation entre les programmes des EFA et les compétences requises dans l'industrie et les institutions publiques	12
2.3 Réduction des financements pour l'EFA	13
2.4 Stratégie et méthodologie pour développer l'AESIF	15
3. Cadre de l'AESIF	16
3.1 Vision et Mission	16
3.2 But, objectifs et domaines prioritaires	16
3.3 Secteur et actions stratégiques	16
3.3.1 Réformes des politiques de gouvernance et de gestion	16
3.3.2 Révision et mise à jour des curricula et des méthodes d'enseignement	7
3.3.3 Mobilisation du partenariat public-privé	21
3.4 - Domaines de résultats clé/aboutissements	21
4 -Modalités opérationnelles	23
4.1 Principes d'intervention	23
4.2 Arrangement institutionnel	23
4.2.1 Institutions de niveau continental : CUA et NPCA	23
4.2.2 - Au niveau régional : Communautés économiques régionales (CER)	24
4.2.3 - Au niveau national : États membres de l'UA	25
4.2.4 - Secteur privé	25
4.2.5 - Autres initiatives continentales	25
4.3 Soutien en termes de connaissances et d'information	25
4.4 Communication	26
4.5 Partenariats et ressources	26
4.6 Gestion des risques et mesures d'atténuation	27
4.7 Conclusion	27
5 Annexes	28
5.1 Programme détaillé de gestion de l'AESIF et Matrice des résultats	28
5.2 Principes directeurs du processus de développement de stratégie de l'EFA au niveau national	29
6 Références	31

Sigles et Abréviations

ANAFE	Réseau africain pour l'enseignement de l'agriculture, de l'agroforesterie et des
ATVET	Éducation et formation technique professionnelle agricole
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communauté ou Communautés économique(s) régionale(s)
CMAES	Conseil des ministres africains de l'enseignement supérieur
CORAF/WECARD	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles/ West and Central African Council for Agricultural Research and Development
CST	Comité scientifique et technique
DFID	Département pour le développement international
DP	Partenaire au développement
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnel
ESA	Éducation supérieure en agriculture
ESA	Etablissement Supérieur Agricole
FAAP	Cadre de productivité agricole en Afrique
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IAR4D	Recherche agricole intégrée pour le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
INRA	Institut nationale de recherche agricole
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPCA	Agence de planification et de coordination du NEPAD
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation ou Organisations non-gouvernementale
OSR	Organisation sous régionale
PAT	Plateforme sur l'agriculture tropicale
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PMT	Plan à moyen terme
PNIA	Plans nationaux d'investissement agricole
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PO	Plan opérationnel
PP	Plateforme des partenaires
PPAAO	Programme de productivité et d'amélioration agricole en Afrique de l'Ouest
REESAO	Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
RUFORUM	Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture
S&E	Suivi et Évaluation
SNRA	Systèmes nationaux de recherche agricole
TIC	Technologies de l'information et de la communication

Remerciements

L'Agence de planification et de coordination du NEPAD adresse ses sincères remerciements à :

- L'Équipe chargée de l'éducation et de la formation agricole au sein de la Direction de mise en œuvre et de coordination des programmes (PICD) du NEPAD pour avoir conduit le processus en collaboration avec la Division du Développement Rural et de l'Agriculture (DREA) de la commission de l'Union Africaine (CUA);
- L'Agence Allemande de coopération Internationale pour le développement-Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour son appui technique et financier a l'élaboration de cecadre stratégique ;
- Aux acteurs de l'éducation et de la formation agricole (Recteurs, Doyens, Responsables d'institutions d'enseignement professionnel et technique, Enseignants, Etudiants et personnels d'appui), les Réseaux d'éducation agricole, les Systèmes de recherche agricole, le secteur privé, les partenaires au développement et tous les consultants qui ont contribué à l'élaboration de ce document pendant la phase de démarrage, au cours des ateliers régionaux de sensibilisation et la réunion de validation ;
- Le Mécanisme africain pour l'éducation supérieure en agriculture (TEAM-Africa), soutenu par la Banque Mondiale et les partenaires technique ou 'TEA-Partnership" (SLU Global en Suède, ITL Portugal, AGREENIUM en France, CTA...); et
- La diaspora africaine à travers l'Association africaine des professionnels de l'agriculture dans la diaspora aux États-Unis.

Avant-propos



Le développement du capital humain est un point critique pour une mise en œuvre réussie de nos programmes de développement visant la transformation structurelle du Continent. Une meilleure éducation et un enseignement professionnel de qualité constituent la pierre angulaire de cette transformation. En effet, la connaissance en tant que capital humain a toujours occupé une place centrale dans le processus du développement.

Des leçons récentes en provenance des pays émergents ont clairement démontré le fait que l'économie de la connaissance est de nature susciter l'innovation, créer de nouveaux emplois, générer des revenus et impulser une croissance inclusive pour un développement durable.

Dans le cadre de la refondation de l'agriculture africaine et à partir des expériences de la première décennie de mise en œuvre du PDDAA et sa planification prospective pour soutenir le mouvement de la relance du PDDAA, les leçons apprises indiquent clairement que la capacité de l'Afrique à générer des connaissances, à favoriser l'apprentissage et permettre le développement des compétences représente un nouvel enjeu majeur. Cela a été bien reconnu lors des Sommets des chefs d'État de l'Union africaine (UA) qui se sont tenus à Malabo (Guinée équatoriale) en juin 2014 et à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2015. Ces deux sommets ont pris des décisions importantes visant à 'renforcer l'éducation agricole, le développement des compétences et l'appui aux connaissances'. Ces décisions ont été encore reiterées par le récent Sommet de l'UA de juin 2015, à Johannesburg (Afrique du Sud) sur le thème : "de l'autonomisation des femmes" à lancé un appel pressant pour l'implication financière des femmes dans l'agrobusiness.

L'Agence du NEPAD en tant qu'organe technique de l'Union africaine (UA) chargée de la mise en œuvre des programmes a initié le Cadre stratégique pour la formation agricole et le renforcement des compétences (AESIF) pour apporter une transformation conséquente à l'Education et à la Formation Agricole (EFA) en Afrique afin de rehausser en nombre et en qualité la main d'œuvre nécessaire pour parvenir à une croissance agricole et atteindre les objectifs fixés dans la déclaration de Malabo sur le PDDAA. L'AESIF est donc une nécessité pour les défis économiques, la pressions démographique et l'urbanisation galopante, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le chômage des jeunes auxquels sont confrontés tous les pays africains.

Ce cadre stratégique représente un agenda commun touchant la formation et le développement des compétences aux niveaux régional et national pour l'ensemble des systèmes de formation agricole, ciblant des réformes au niveau des i) Etablissements Supérieurs Agricole (ESA); ii) Etablissement de Formation Technique et Professionnelle Agricole (EFTPA) ainsi que iii) l'apprentissage dans le secteur non formel, acquis tout au long de la vie. Il fournit des orientations pour des réformes institutionnelles, des revues de programmes d'études, le renforcement des partenariats public-privé pour apporter des solutions innovantes et de la valeur ajoutée dans l'agriculture afin de créer des emplois et et du bien être. Ses objectifs principaux sont de relever les difficultés liées à la discordance entre : i) les types de formation fournies et les compétences requises sur le marché du travail, ii) la fragmentation des acteurs chargés de produire les connaissances et l'isolement des EFA de la recherche et de la vulgarisation agricole et iii) la non-attraction des jeunes et surtout des femmes vers les systèmes de formation des EFA, pouvant ainsi valorisé près de 80% des emplois disponible dans ce secteur.

Je suis convaincu qu'il est possible de relever ces défis actuels car il existe déjà quelques bons exemples au centre Songhaï au Bénin et le secteur de la santé en Afrique montrent en outre qu'il est possible d'établir un mécanisme de coordination efficace entre les institutions de formation médicale et leur utilisateurs (Centre hospitalo-Universitaire).

Dr Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD.



Sommaire

1 - Contexte

Le Cadre stratégique de la formation agricole et le renforcement des capacités (AESIF) est caractérisé par:

- Une ferme volonté politique des chefs d'État et de Gouvernement africain d'améliorer les EFA: les déclarations des sommets des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA faites à Malabo (Guinée équatoriale) en juin 2014 et à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2015, montrent des engagements forts pour le renforcement des capacités humaines en agriculture. L'engagement de la déclaration de Malabo visant l'éradication de la faim en Afrique d'ici 2025, a identifié l'acquisition des connaissances appropriées et des compétences aux utilisateurs comme important dans le cadre des politiques et conditions institutionnelles nécessaires pour accélérer la croissance agricole et doubler ainsi la productivité agricoles actuelles, d'ici 2025. Faisant suite à la déclaration de Malabo et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, une stratégie et une feuille de route pour la mise en œuvre (IS&R) ont été élaborées sur 11 domaines d'actions stratégiques (SSA) afin de jeter les bases de mise en œuvre du plan de relance du PDDAA. Le domaine stratégique 2d est consacré au renforcement des compétences, des connaissances et de l'éducation agricole. Les chefs d'État et de Gouvernement africains ont en outre adopté à Malabo la stratégie des Sciences, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique (STISA, 2024) et la stratégie continentale pour l'enseignement technique et la formation professionnelle (TVET) afin de promouvoir la science et l'emploi des jeunes en Afrique. Le Sommet de l'UA de juin 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud), sur le thème "de l'autonomisation des femmes", a lancé un vibrant appel à l'action pour l'implication financière des femmes dans l'agrobusiness.
- Les leçons apprises de la première décennie du PDDAA: En passant en revue les expériences des dix années du PDDAA et la planification prospective consécutive, il apparaît clairement que la capacité de l'Afrique à générer des connaissances et à permettre le développement des compétences pour sa population active devient de plus en plus impérieuse. Malgré l'acceptation générale du rôle essentiel de l'éducation et de la formation agricoles dans la transformation agricole, il n'existe aucun cadre stratégique d'envergure continentales, crédible et audacieux pour traiter efficacement le problème fondamental du déficit du capital humain indispensable pour booster l'agriculture africaine. Cette stratégie de AESIF est donc une réponse adéquate pour relever ce défi. Il vise à faciliter une approche cohérente et à responsabiliser les EFA à travers des réformes institutionnelles pouvant apporter une transformation du système d'éducation agricole en Afrique et contribuer à la croissance économique et au développement durable du continent.

L'AESIF est donc une exigence pressante, vu les défis économiques liés aux pressions démographiques, l'urbanisation galopante, la sécurité alimentaire, et le chômage des jeunes. L'AESIF est un processus conduisant aux réformes structurelles des: i) Etablissement Supérieur Agricole; ii) Etablissement de Formation Technique et Professionnelle Agricole (EFTPA); et iii) l'apprentissage dans le secteur non formel acquis tout au long de la vie.

2- Vision et mission de l'AESIF

Vision

Un système de formation agricole Africain transformé et capable de fournir le capital humain nécessaire pour atteindre les objectifs du PDDAA et la Déclaration de Malabo sur le développement de l'agriculture Africaine.

Mission

En s'appuyant sur les enseignements tirés de la première décennie du PDDAA, l'AESIF envisage de:

- Jouer un rôle de premier plan en orientant le renforcement des capacités par les systèmes de formation afin de pouvoir continuellement pourvoir le capital humain qualifié nécessaire (en nombre et en qualité) indispensable pour conduire le programme de transformation agricole en Afrique ;
- Fournir un agenda commun visant à renforcer le partenariat public-privé sur l'éducation agricole et le développement des compétences pour piloter l'innovation et la création de richesse ;
- Offrir des principes directeurs pratiques et des instruments de partage de connaissances et d'apprentissage ;
- Fournir des bases objectives et des indicateurs nécessaires pour guider la promotion et la négociation des partenariats, y compris les partenariats public-privé.

3- Objectif et Actions stratégiques de l'AESIF

L'objectif de l'AESIF est de résoudre les contraintes ci-après liées à l'EFA :

- L'inadéquation entre le type de formation offert et les compétences nécessaires pour le marché du travail ;
- La non collaboration entre les acteurs de formation et le cloisonnement des acteurs de la l'EFA avec ceux de de la recherche et de la vulgarisation agricole;
- L'absence de coordination des allocations de ressources par les partenaires du publics, du privés et les partenaires au développement;
- Le désaffectation des jeunes et des femmes pour les EFA.

Se fondant sur le fait que pendant la première décennie du PDDAA, les acteurs de l'EFA ont été laissés en marge du processus, sans appui concret pour adapter leurs programmes de formation afin de fournir les capacités et les compétences nécessaires pour les besoins actuels de l'agriculture Africaine et suite aux visites et ateliers de réflexion entrepris, trois domaines stratégiques prioritaires pour l'amélioration de l'efficacité de l'EFA ont été identifiés: (1) Politiques de gouvernance et de gestion; (2) Systèmes d'enseignement et d'apprentissage; (3) Mobilisation du partenariat public et privé.

3.1 - Amélioration des politiques de gouvernance et de gestion

Action 3.1.1- Amélioration des politiques de gouvernance par:

La mise en place d'un conseil national de l'EFA pour coordonner et conduire l'ensemble des réformes du système de l'EFA selon les priorités nationales. Le conseil doit sensibiliser les acteurs, y compris les dirigeants politiques, les parlementaires, le secteur privé, les organisations de la société civile, les organisations paysannes, le personnel des académiques sur l'importance de transformer les institutions d'EFA pour plus d'efficacité à produire le capital humain nécessaire. Ces actions doivent garantir que l'EFA soit plus attractif pour les jeunes et les femmes en offrant une formation moderne et des facilités d'apprentissage qui renforcent leurs capacités entrepreneuriales et leur employabilité. Ceci est réalisable à travers:

- Un plan stratégique clair, basé sur les priorités nationales, les avantages comparatifs des pays et les dynamiques régionales.
- Un cadre national d'assurance qualité, avec un mécanisme approprié de suivi et d'évaluation, d'autoévaluation, d'accréditation et un développement dynamique de la formation offerte pour répondre aux différentes demandes des différents groupes cibles.
- Un apprentissage continu et la reconnaissance du système préalable d'apprentissage acquis (RPL), dans lequel les compétences des travailleurs sont continuellement mises à niveau et promues à travers une approche d'apprentissage continu ; et
- Un plaidoyer et une représentation de l'ensemble du système de l'EFA aux niveaux national et international.

Action 3.1.2 - Amélioration du système de gestion

- Nommer des responsables de l'EFA ayant de bonnes compétences en gestion, basées sur les mérites individuels ou tout autres critères objectifs. Les responsables de l'EFA doivent être nommés à travers des procédures compétitives d'appel à candidature.
- Développer un système adéquat d'enregistrement de données pour mieux analyser les informations relatives aux besoins et aux tendances du marché agricole.
- Former le personnel (dirigeants, enseignants et personnels d'appui) avec les outils appropriés de TIC pour la mise en œuvre efficace des activités quotidiennes.

3.2 – Revision des systèmes d'enseignement et d'apprentissage:

Action 3.2.1 Revision et actualisation des curricula:

- Mise à jour des curricula en tenant compte de la dynamique du secteur agricole évoluant d'une production familiale de subsistance vers une production selon les besoins des consommateurs et du marché.
- Les curricula doivent répondre aux besoins des jeunes en offrant un ensemble de cours variés et plus attrayants.
- Les plans de formation doivent être structurés autour des thèmes plus attractifs tels que l'agrobusiness et l'esprit d'entreprise, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la conservation et la gestion post-récolte, la transformation, la Bio-information et les Biotechnologies (y compris Biosécurité), la gestion des ressources naturelles, les finances rurales, la gestion et la prévention des risques et d'autres thèmes en phase avec la modernité et l'actualité.
- La formation doit être plus intéressante en invitant des professionnels d'entreprises pour animer des conférences sur les opportunités emplois à prospecter. Enfin, les sorties de terrain, les séminaires et la mobilité à travers les régions devraient être développés pour encourager les étudiants qualifiés à choisir l'agriculture comme domaine prioritaire de formation et de carrière.

Action 3.2.2: Amélioration des méthodes d'enseignement:

- Promouvoir les centres d'innovation (CI) pour la formation des formateurs sur les meilleures pratiques, en vue d'assurer des services aux différents groupes cibles, tels que les paysans, les acteurs de l'agrobusiness, les transformateurs, les entrepreneurs agricoles débutants ou confirmés.
- Utiliser les méthodes modernes d'enseignement, basée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les cours en ligne gratuits massifs (MOOCs). Cela nécessite la mise des formations modulaires en plus de celle à plein temps. Ces programmes doivent être certifiés selon les règlements des cadres nationaux de certifications (NQFs) et des cadres régionaux de certifications (RQFs)

Action 3.2.3: Interrelation et Porosité des Systèmes des EFTP et des ESA: Pour faciliter l'articulation entre les différents niveaux de formations, des passerelles doivent être développées pour permettre la perméabilité entre EFTP et ESA en vue de les renforcer et assurer la complémentarité. Le développement du NQFS et RQFs sont importants pour encadrer l'application de ces interrelations.

3.3 – Mobilisation du partenariat public-privé

Action 3.3.1: Plan d'investissement: Un plan d'investissement de dix ans, associé à un modèle opérationnel doit être prioritairement élaboré à travers une approche participative lors des concertations nationales des EFA. Le conseil national de l'EFA doit approuver le plan d'investissement et suivre son exécution. Ces investissements sont importants car le coût actuel de formation qui ne couvre que 15 à 20% des besoins doit être quadruplé pour une formation efficace.

- Le Gouvernement doit investir dans les infrastructures à long terme pour les EFA et faciliter l'accès à la connexion internet. Les nouvelles infrastructures devront être situées dans les zones rurales ou per-urbaines, plus proches des producteurs avec un accès facile aux parcelles d'expérimentation et promouvoir des modèles d'incubateur d'entreprises. Les PNIA doivent être révisés pour intégrer les besoins spécifiques des activités des EFA. Les négociations (business meetings) doivent être engagées avec les partenaires au développement pour inciter les gouvernements à assurer les investissements nécessaires conformément aux déclarations des chefs d'Etats à Malabo.
- Le secteur privé devrait être un acteur majeur dans le système, en offrant un grand soutien à l'EFA, notamment la formation pour l'emploi, l'octroi de bourse de formation, le parrainage du personnel et l'accompagnement pour les futurs employeurs dans leur entreprise. Cette approche de formation-coopérative à travers un partenariat public-privé fort (PPP) aura comme conséquence une production durable de connaissance et des relations mutuelles entre les institutions de l'EFA et l'industrie (expression de la demande). Les EFA pourront alors produire les compétences en réponse directe à la demande afin de s'assurer que les diplômés de l'EFA ne tombent pas dans le chômage. La mobilisation du secteur privé peut être réalisée en créant un régime de prélèvements pour le secteur (retenue sur salaire de 2 à 3 % à investir dans un fond pour les EFA), en encourageant les investissements des entreprises pour l'EFA, avec des incitations fiscales, l'extension des programmes de stage et de formation coopérative pour les étudiants.
- La coopération internationale doit être renforcée à travers une assistance technique et financière et des conventions entre les institutions africaines et leur partenaire au développement.

Action 3.3.2: Développer un modèle opérationnel ou 'business plan' pour un mécanisme financier durable basé sur:

- Le partage des coûts avec les stagiaires: Crédits ou prêts de formation abordables (remboursés une fois que les stagiaires sont employés), subvention de contrepartie ou fonds d'emprunt pour permettre aux stagiaires de participer au partage des coûts.
- la diversification des opportunités d'investissements offertes exceptionnellement par le secteur privé grâce aux nouveaux partenariats et à la collaboration Sud-Sud.
- Etablissement d'un fond spécifique à l'EFA à travers des prélèvements budgétaires ou des quêtes de fonds divers pour faciliter l'installation des jeunes entrepreneurs agricoles.

Ce cadre stratégique a été développé pour renforcer et transformer le système l'EFA à tous les niveaux de formation, y compris la formation non formelle, la formation professionnelle et technique formelle, ainsi que la formation du supérieur (à tous les cycles). Un certain nombre de questions clés sont transversales et concernent le potentiel des femmes et des jeunes à valoriser dans un esprit d'entrepreneurial. Les réformes institutionnelles dans le cadre de l'EFA sont nécessaires pour que l'agriculture africaine puisse améliorer sa contribution au développement économique garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, promouvoir l'emploi et la création de richesse. Il est possible de relever ces défis actuels car quelques bons exemples existent (au centre Songhai au Bénin, à l'Institut Supérieur Agrovétérinaire de Kimwenza en République démocratique du Congo) et dans le secteur de la santé en Afrique où un meilleur mécanisme de coordination existe entre les institutions de formation médicale et les centres hospitalo-universitaires.



1. Introduction et Contexte

L'importance du renforcement des capacités humaines dans l'agriculture est de plus en plus reconnue par tous les acteurs soucieux d'un développement durable. Les récents sommets des chefs d'État et de Gouvernements de l'Union africaine (UA) qui se sont tenus à Malabo en Guinée équatoriale (juin 2014) et à Addis-Abeba en Éthiopie (janvier 2015) ont tous pris des décisions claires visant à "renforcer l'éducation agricole, le développement des compétences et l'appui aux connaissances". En réponse à la déclaration de Malabo et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, une stratégie de mise en œuvre et une feuille de route (IS&R) ont été élaborées sur 11 domaines d'actions stratégiques (SSA) et le point 2d est consacré au renforcement des compétences et à la formation agricole. Les chefs d'État et de Gouvernement à Malabo ont en outre adopté la stratégie de la Science, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique (STISA 2024) et la stratégie continentale pour l'éducation et la formation technique et professionnelle (TVET) afin de promouvoir la Science et l'emploi des jeunes en Afrique. Le récent sommet de l'UA de juin 2015, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) sur le thème de : " l'autonomisation des femmes", a lancé un vibrant appel à l'action pour l'implication financière des femmes dans l'agrobusiness. La nécessité d'améliorer le capital humain se renforce également dans les Communautés économiques régionales, les États membres et les partenaires au développement. Au niveau mondial, la plateforme pour l'agriculture tropicale (TAP) a été initiée par le sommet du G20 pour promouvoir l'innovation agricole dans les pays tropicaux, en élaborant un mécanisme dynamique de facilitation pour tous les acteurs (individus et institutions) pour communiquer, échanger des expériences et travailler de façon plus coordonnée. Les succès des pays émergents tels que l'Inde, le Brésil, la Corée du Sud et la Malaisie, prouvent qu'il est possible d'établir des systèmes d'EFA plus efficaces et AESIF s'engage à transformer le système

EFA africain pour un meilleur impact de l'agriculture africaine sur le développement du continent.

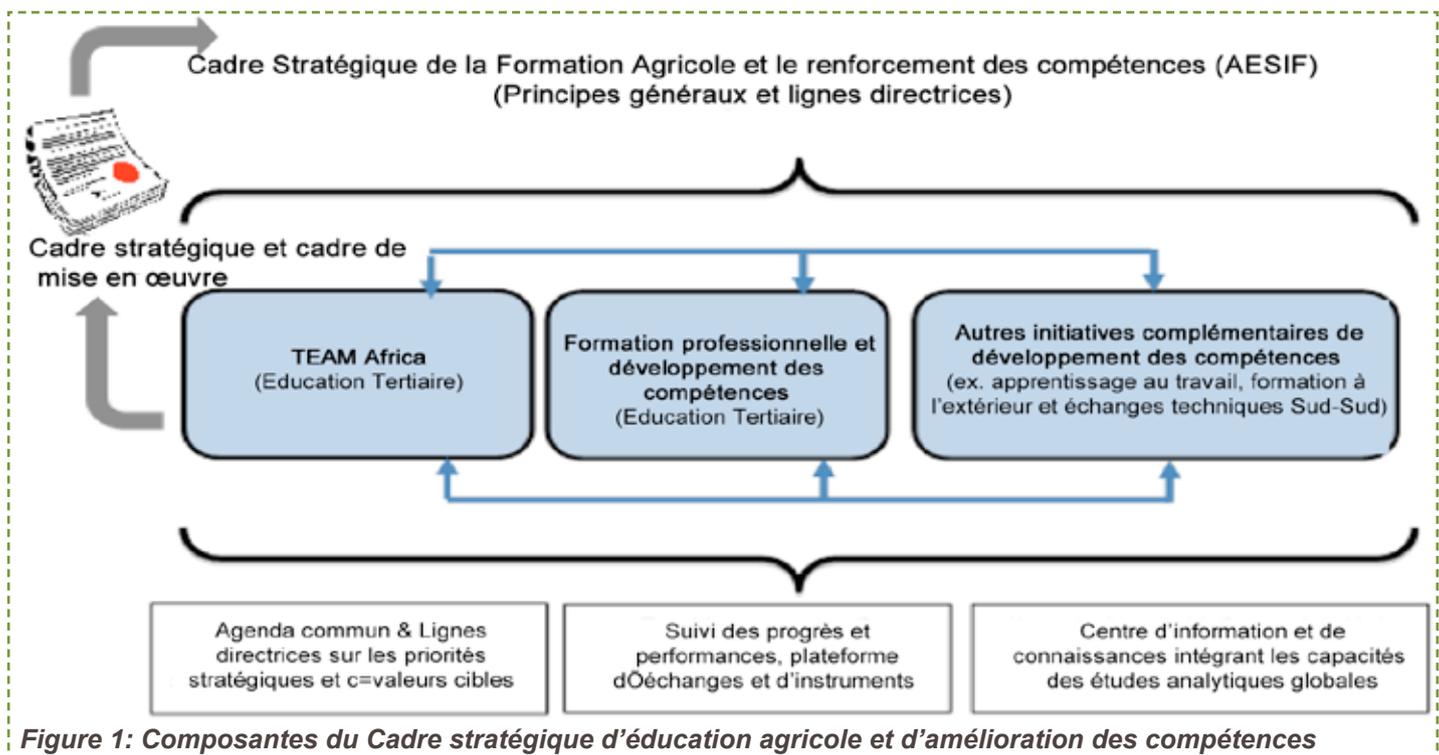
Après une décennie d'expériences avec le PDDAA, l'examen des leçons apprises aux niveaux national, régional et continental a permis d'établir un cadre stratégique pour 'Soutenir la relance du PDDAA' et assurer la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture pour une prospérité partagée et l'amélioration des conditions de vie. La déclaration de Malabo a ainsi pris sept engagements spécifiques: i) Engagement renouvelé aux Principes et Valeurs du PDDAA ; ii) Engagement renouvelé à accroître les investissements financiers en faveur du secteur agricole ; iii) Engagement à éradiquer la faim à l'horizon 2025 ; iv) Engagement à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2025 par une croissance et une transformation inclusives de l'Agriculture ; v) Engagement à booster les échanges intra-africains de produits & services agricoles ; vi) Engagement à accroître la résilience des moyens d'existence et des systèmes de production pour tenir compte de la variabilité du climat et des autres chocs ; vii) Engagement concernant la responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats (NPCA, 201a).

Dans l'opérationnalisation de l'IS&R, un cadre stratégique pour l'éducation agricole et l'amélioration des compétences (AESIF) est nécessaires pour stimuler et harmoniser une vision et un agenda de renforcement des institutions d'EFA. AESIF est un cadre de politique intégré impliquant (a) L'Enseignement Supérieur Agricole supérieur (ESA) acquis à travers des institutions conférant des diplômes du second et troisième cycle (Niveau Master et Doctorat) ; (b) l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle agricole (EFTP ou TVET en Anglais), ainsi que (c) l'apprentissage dans le secteur non formel ou informel, acquis à travers la pratique autonome, comme l'illustre le schéma 1.

Stratégie de mise en œuvre et Feuille de route pour atteindre la Vision 2025 sur le domaine d'actions stratégiques du PDDAA (SSA 2d)

Au cours des dernières décennies, un certain nombre de facteurs ont contribué à réduire considérablement la masse critique des ressources humaines de qualité dans le secteur de l'agriculture en Afrique. Ces facteurs ont provoqué une spirale de cause à effet, notamment le faible recrutement de jeunes professionnels et de forts taux d'érosion, provoqués par les options attractives offertes dans d'autres domaines. En outre, au fil des ans, l'Afrique a très peu investi dans la formation et la recherche agricoles : les structures et les curricula des institutions compétentes se sont délabrés avec le temps et sont obsolètes par rapport à l'évolution récente en matière technologique. Dès lors, la production, l'acquisition et le partage des connaissances à travers l'Afrique sont, au mieux, inférieurs à la normale. Ces tendances sont un défi majeur à la réalisation de la transformation agricole dans le continent. Ainsi, bien que les chefs d'État et de Gouvernement aient réaffirmé leur engagement à positionner l'agriculture comme un moteur clé pour un développement socio-économique inclusif et durable, les faibles capacités de formation et l'absence d'un système de culture de partage formels de connaissances constituent d'importants obstacles pour garantir une production et une productivité agricoles élevées et durables. Toutefois, des opportunités existent pour accélérer les étapes du développement de l'agriculture africaine, sur la base du rythme rapide des avancées mondiales enregistrées dans le domaine technologique.

- Renforcer les capacités pour la production, la collecte et la diffusion des connaissances.
- Développer des méthodes et incitations innovantes pour accroître le recrutement des jeunes dans les disciplines agricoles au sein des institutions d'enseignement professionnel et supérieur – ex. : par des programmes de formation intéressants en agro-business.
- Doter les acteurs des chaînes de valeur de compétences en entrepreneuriat par le biais de programmes de renforcement des capacités.





2. Contexte et Justification de l'AESIF

2.1 - Nécessité de transformer l'éducation et la formation agricole en Afrique

Le système traditionnel de formation pour satisfaire les besoins du secteur public (Etat) est actuellement dépassé et ne répond plus aux besoins des acteurs qui mute progressivement vers la satisfaction des besoins du marché avec la transformation des productions et la création de valeur ajoutée, la promotion de l'initiative privé et l'insertion dans l'économie du marché. Comme indiqué dans la Figure 2, l'efficacité de l'agriculture repose de plus en plus sur l'acquisition des connaissances et la productivité augmente de façon exponentielle au fur et à mesure qu'augmente le niveau de formation. Ce changement de paradigme nécessite

une main-d'œuvre agricole avec de nouvelles d'aptitudes et compétences, y compris la compréhension general des défis et un nouvel état d'esprit. Malheureusement, l'Afrique est lente à faire la transition de l'agriculture de subsistance vers l'agriculture commerciale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les centres d'EFTP n'attirent plus les jeunes à cause de la formation rébarbatif, peu attrayant et la dévalorisation des services de sensibilisation et de vulgarisation agricole. Secundo, les ESA sont cloîtres dans des administrations universitaires avec des processus financiers complexes. Tertio, il y a un manque de synergies entre d'une part les EFA et les centres de recherches et d'autre part, une absence de synergie avec l'industrie et le secteur privé.

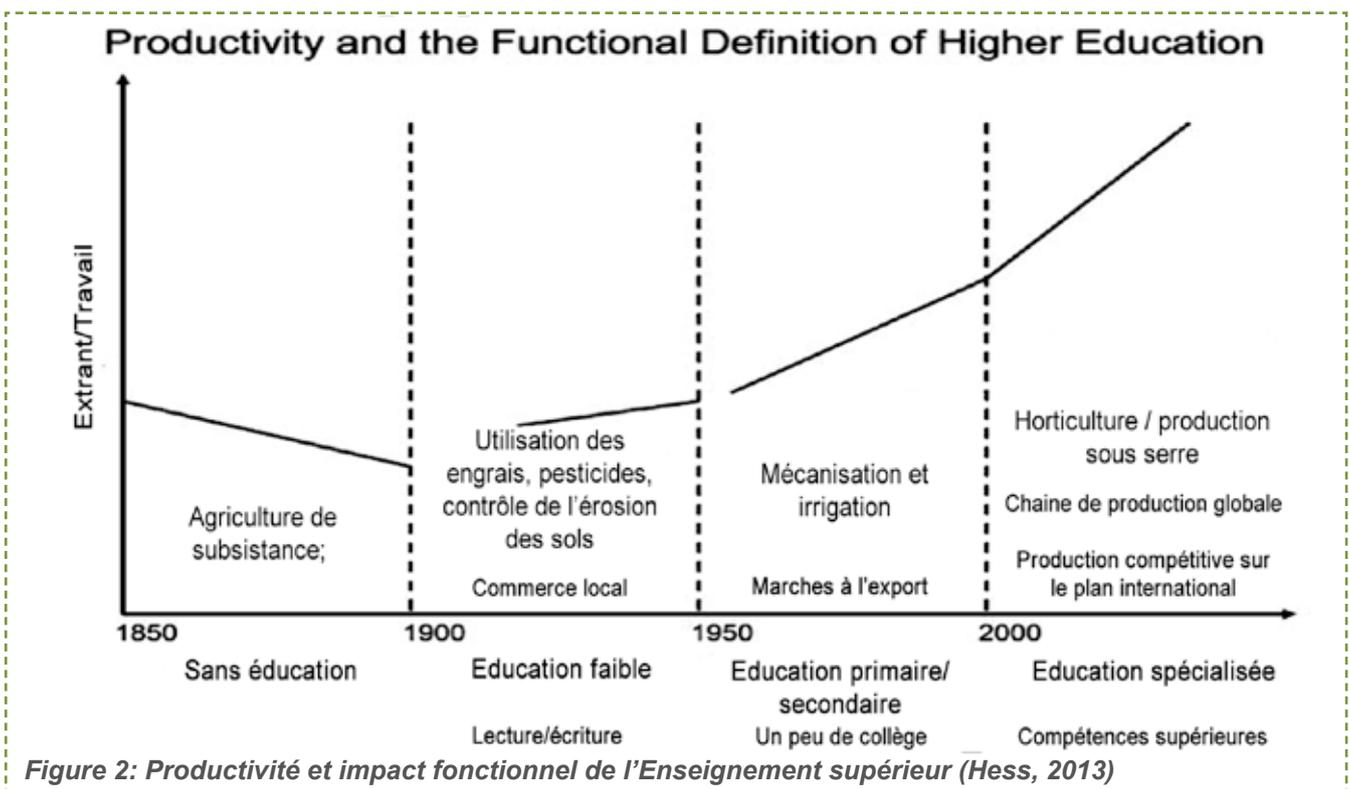


Figure 2: Productivité et impact fonctionnel de l'Enseignement supérieur (Hess, 2013)

Au cours de la première décennie de mise en œuvre du PDDAA, les acteurs de l'EFA ont été laissés à la traîne sans aucune directive et appui concret pour adapter leurs programmes de formation afin de fournir les capacités et les compétences liées aux demandes agricoles actuelles. Ceci est complètement différent des instituts de recherches qui ont eu un grand impact à travers leur organisation solide, menée par le FARA au niveau continental et les SROs au niveau sous-régional. La faiblesse de l'EFA a entravé l'atteinte des objectifs du Cadre de productivité agricole africaine, adopté par les chefs d'État de l'UA en juin 2006 à Banjul, Gambie. De même, les objectifs des systèmes nationaux de recherche agronomique (NARS), y compris la vulgarisation, la recherche et l'éducation dans le triangle de la connaissance, n'ont pas pu atteindre leurs objectifs. Cette question a été soulignée au cours de plusieurs réunions internationales notamment la conférence Ministérielle sur l'enseignement supérieur agronomique en Afrique (CHEA), qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) en 2010, et qui a conduit à la création de TEAM-Africa en 2012 (Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique, 2011).

L'analyse des défis des EFA liés à la gouvernance et aux politiques de gestion montre:

- L'absence de coordination et de liaison stratégique des EFA avec les priorités de développement national, en particulier celles liées aux priorités agricoles nationales. Les institutions d'EFA n'ont en fait pas de plan stratégique précis pour répondre aux nouveaux besoins du secteur agricole. Elles ont été mal intégrées pendant la formulation du PDDAA et les autres processus des PNIA. La source de ses difficultés se trouve sur l'ensemble de la chaîne des acteurs agricoles qui n'ont pas encore bien perçus l'intérêt des services de formation technique et professionnel.
- Les responsables de l'EFA et les conseils de gestion ou d'administration n'ont pas joué leur rôle dans l'orientation du système sur la nécessité d'améliorer l'efficacité par un regard analytique et prospectif sur les besoins réels des acteurs.
- La fragmentation de la structure administrative de l'EFA avec un leadership sous différents ministères (Education, Enseignement Supérieur, Formation professionnelle ou Agriculture) empêche une coordination efficace et cohérente. Les ESA sont ainsi isolées dans une structure universitaire complexe sous le Ministère de l'enseignement supérieur et doivent former des étudiants au profit des exigences du ministère de l'agriculture.

L'analyse de la gestion administrative indique que:

- La nomination des dirigeants des EFA et des membres du conseil semble ne pas d'être basée sur le mérite. Cette insuffisance apparaît dans la gestion quotidienne des EFA car les réputations scientifiques ne suffisent pas pour gérer des institutions aussi complexes de formation.

- Manque de systèmes de gestion de l'information (SGI) qui devraient fournir des informations détaillées, fiables et actualisées sur les programmes et la planification des études, les données financières, les dossiers du personnel administratif, la gestion du flux des étudiants et l'intégration des diplômés dans le marché de l'emploi. Cette insuffisance complique la consolidation des statistiques et prive les ministères et les institutions concernées d'informations de gestion, nécessaires pour prévenir et traiter les problèmes avec des solutions adéquates (Swanepoel, 2014).
- Manque de mécanisme d'assurance qualité avec une procédure permanente d'auto-évaluation pour ajuster les besoins des acteurs et appliquer les normes d'expertise de classe internationale.

2.2 - Inadéquation entre les programmes des EFA et les compétences requises dans l'industrie et les institutions publiques

Les systèmes traditionnels de formation en vue de produire des fonctionnaires pour les politiques du gouvernement ne répondent plus aux besoins actuels des utilisateurs finaux. La tendance actuelle est d'aller graduellement vers plus de valeur ajoutée aux productions, la promotion de l'initiative privée, l'intégration des défis mondiaux sur le commerce avec les subventions agricoles, la communication et le marketing, les changements climatiques et la résilience.

En Afrique, l'agriculture est toujours perçue par le commun des mortels comme une orientation vers des problèmes et le rêve de toute famille est de tenir leurs enfants hors des souffrances qu'ils perçoivent de ce secteur. Sans surprise donc, les inscriptions en agronomie, tant en nombre total qu'en qualité des étudiants, montrent une baisse à tous les niveaux du post-secondaire et universitaire. La plupart des étudiants qui sont inscrits dans les programmes agricoles en Afrique le font en dernier ressort lorsque leur faible note ne leur permet plus d'accéder à leur premier choix optionnel (finance et banque, droit et science politique, médecine et pharmacie, informatique et communication...). Ceci est crucial car il signifie que beaucoup de diplômés dans le secteur agricole ne sont pas en fait intéressés à poursuivre une carrière dans le secteur.

En outre, l'analyse de l'inefficacité interne (redoublants, exclus aux examens) des systèmes d'enseignement supérieur indique un faible taux de performance (autour 40 à 50% au niveau de la licence) qui est le résultat d'une multitude de contraintes au niveau académique (manque d'infrastructure et d'équipement, insuffisance quantitative et qualitative du personnel enseignant) et aux facteurs non-académiques (insuffisance des subventions, des logements et restauration, du transport et de la santé). C'est pourquoi dans la majorité des pays africains, alors que le nombre d'étudiants dans les universités a augmenté de trois à quatre fois pendant les dernières décennies, les nombres d'étudiants inscrits dans des programmes de science agronomique, a été pratiquement

stagnant (augmentation de 3 à 4% par an) (Figure 3). De tels faibles taux de croissance d'inscription, en particulier dans l'enseignement supérieur entravent la mise à disposition des chercheurs compétents sur le continent. La recherche montre qu'en moyenne, l'Afrique n'a que 70 scientifiques par million de personnes, ce qui est très 40 à 50 fois inférieur aux autres régions du monde.

Par ailleurs, les femmes qui représentent une ressource potentielle due au rôle qu'elles jouent dans l'agriculture africaine sont 3 à 4 fois moins représentées dans les inscriptions des étudiants dans les EFA. Même au Rwanda où beaucoup d'améliorations ont été enregistrées en termes de réduction des illégalités par rapport au sexe (autour de 60% au parlement), les signes d'amélioration des tendances dans l'EFA ne sont pas encore perceptibles (Figure 4).

Une analyse profonde de la disparité entre EFA et les besoins de compétence, révèle que:

- Les curricula des EFA africaines ne sont plus adapter pour relever les défis auxquels l'agriculture moderne est confrontée. En outre, les curricula sont toujours concentrés sur la production agricole et n'incorpore pas les segments de la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat agricole, l'agrobusiness, la transformation et le marketing.
- Les méthodes d'enseignement sont toujours théoriques avec un manque de complémentarité pratique. Le paradigme actuel de formation produit des étudiants receveurs passifs d'information relativement passifs sans esprit critiques de réflexion pour analyser les informations fournies.
- Les outils modernes de formation (TIC et cours en ligne) ne sont pas largement répandus pour attirer les jeunes, cela est dû au manque de capacités des enseignants à abandonner leur tableau noir pour des méthodes numériques plus modernes de

formation. La bande passante internet relativement faible et l'irrégularité de la disponibilité de l'électricité limitent le déploiement d'une utilisation plus large des outils modernes de TIC.

2.3 - Réduction des financements pour l'EFA

L'aide financière publique pour l'EFA a été considérablement réduite au cours des deux dernières décennies et ne parvient à couvrir que moins du quart des besoins des institutions de formation. La contribution du secteur privé à l'EFA est très faible et n'est pas encore incorporée dans la stratégie financière des EFA. En conséquence, l'appui aux étudiants en termes de bourses a été considérablement réduit de près de 70 à 80 % dans les dernières décennies due à la limitation ou à la stagnation de l'allocation budgétaire à un moment où la demande pour la formation s'est accrue (massification). La valeur annuelle des bourses offertes aux étudiants poursuivant une licence est passée d'environ 1500 \$USD par étudiant en 1990, à seulement 600 \$USD par étudiant en 2012. Les programmes de formation doctorale ne parviennent à offrir que 30 à 40% des requêtes de bourses de soutien. En plus de l'insuffisance des allocations sociales, la formation des étudiants est handicapée par le manque d'infrastructures nécessaires (salle de formation, dortoir) et des équipements de formation (laboratoire et équipements de travaux pratiques) (APLU, 2014).

Le concept de "Prêt d'études" a été introduit récemment avec beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre. Un nouveau mécanisme d'aide sociale aux étudiants en Afrique, impliquant les entreprises privées devrait être introduit pour satisfaire les besoins nécessaires pour un bon environnement de formation des EFA. Cela est particulièrement important pour les étudiants jeunes venant des zones rurales, en vue de poursuivre leur formation d'EFA dans les institutions qui sont établies principalement dans les grandes villes.

Inscrit au secondaire, EFTP et ES en Éthiopie

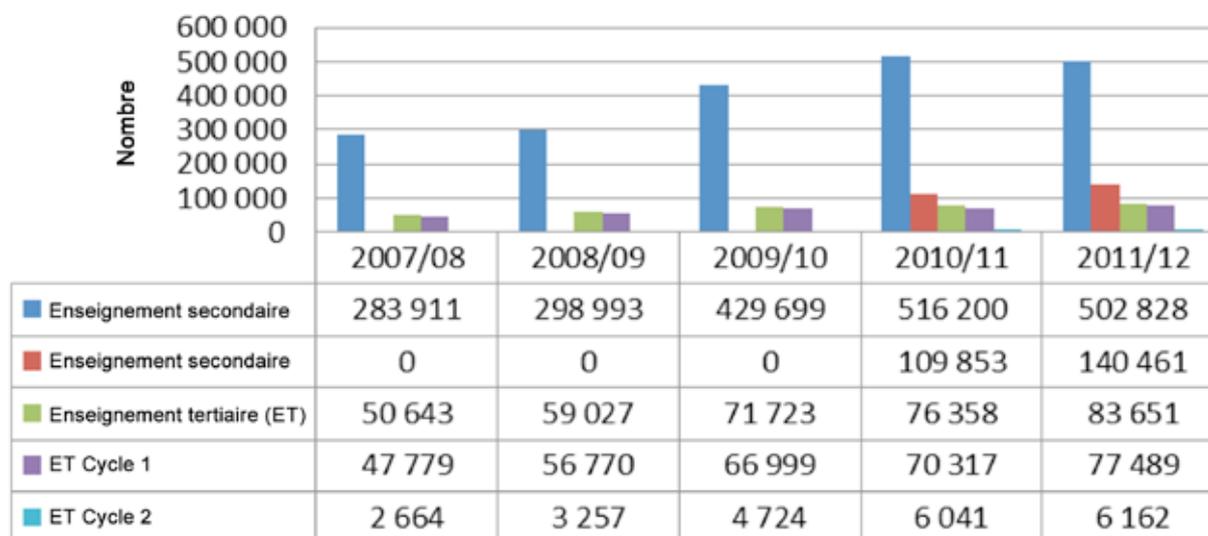


Figure 3: Diplômés du secondaire, les TVET et les TE en Éthiopie (Statistiques annuelles de l'Éducation en Éthiopie 2012)

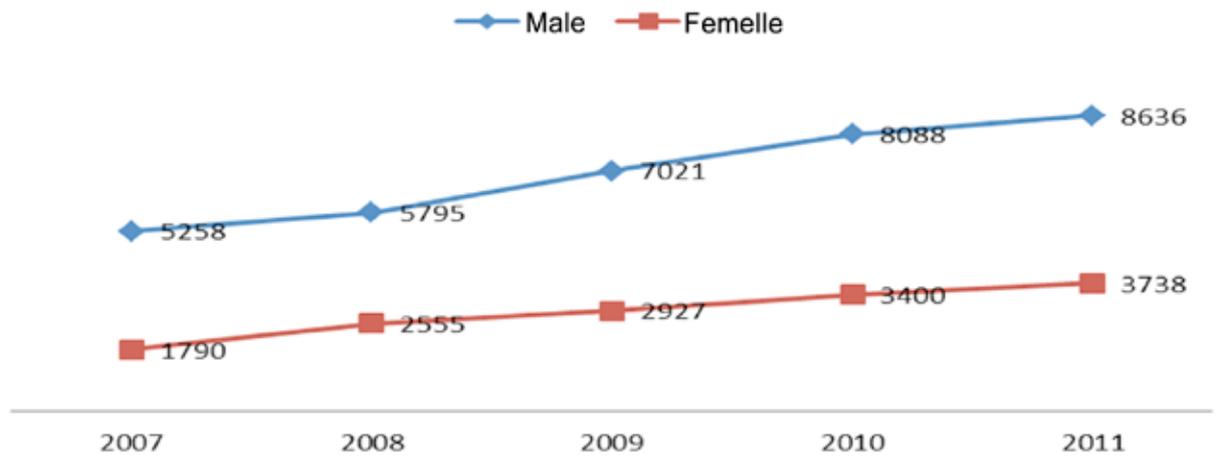


Figure 4: Inscription des étudiants Rwandais et Écart entre les sexes (Rukazambo N. Daniel, 2013)

Les principales difficultés liées à la mobilisation du partenariat public-privé peuvent être résumé comme suit :

- Manque de mesures incitatives de la part du secteur privé: la contribution du secteur privé (organisation paysannes et industries agricoles) en termes d'aide financière à l'EFA reste très faible, due au manque de stratégie pour sensibiliser les partenaires de l'agrobusiness en vue de montrer les avantages liés à l'investissement pour améliorer l'efficacité de l'EFA.
- Désintérêts des partenaires au développement (PD): qui sont fatigués de continuer à investir dans ce secteur sans un impact clair (absence de retour d'investissement) de leurs actions sur l'amélioration des vies des paysans. Sans aucune réorientation claire et une nouvelle stratégie, il sera difficile d'attirer tout partenaire au développement dans le secteur de l'EFA en Afrique.

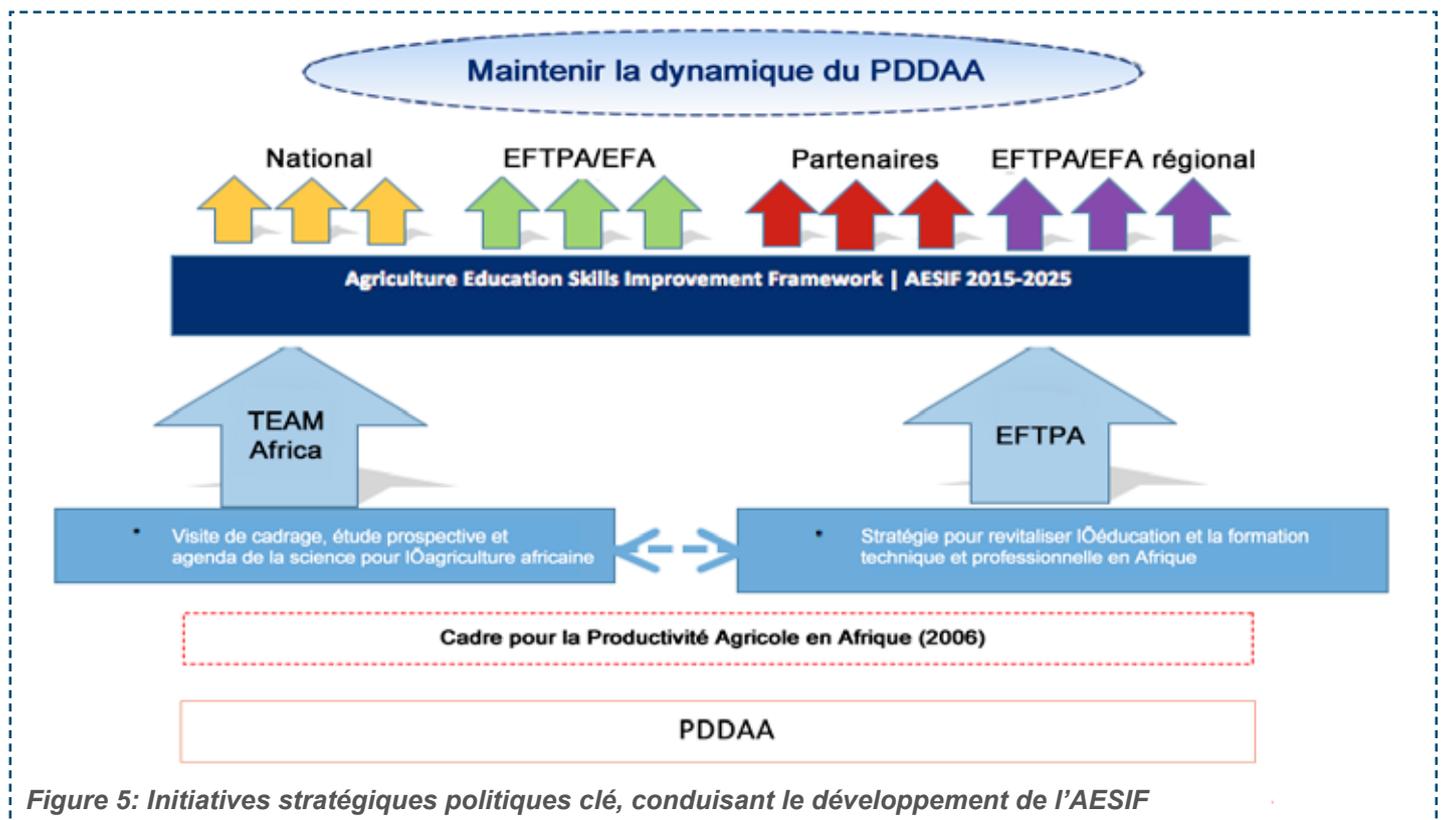


Figure 5: Initiatives stratégiques politiques clé, conduisant le développement de l'AESIF

2.4 - Stratégie et méthodologie pour développer l'AESIF

L'approche stratégique pour le développement de l'AESIF est basée sur cinq initiatives majeures, comme indiqué dans la Figure 5:

- (i) le cadre pour la productivité agricole en Afrique (CPAA) ;
- (ii) la stratégie pour revitaliser l'Éducation et la formation technique et professionnelle en Afrique et en particulier ;
- (iii) la promotion de l'Éducation et de la formation technique et professionnelle pour le secteur agricole dans les projets (NEPAD, 2013) ;
- (iv) les rapports de suivi de l'enseignement supérieur et l'Étude Prospective par TEAM-Africa (TEAM-Africa, 2012) ; et
- (v) l'agenda de la science pour l'agriculture africaine (S3A).

Le processus méthodologique suivi pour développer le cadre stratégique comprend:

- Une revue de l'ATVET en Afrique (NPCA, 2013) et une analyse de deux études de suivi-évaluation effectuées à l'Université d'Abomey Calavi (Benin) et à l'Université agronomique de de Sokoine (Tanzanie), et l'étude prospective de réforme institutionnelle de TEAM-Africa (TEAM-Africa, 2013).

- Un atelier de lancement à Nairobi, en mai 2014 a rassemblé tous les principaux acteurs pour discuter et délibérer sur les contenus de l'AESIF. Sur la base des résultats de l'atelier, une équipe de deux consultants a été recrutée à travers une procédure compétitive pour produire la note conceptuelle de base de l'AESIF.
- Deux ateliers régionaux, tenus à Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dar es Salaam (Tanzanie) pour l'Afrique Orientale, et Australe, ont réuni les responsables de l'EFA pour partager le concept d'AESIF et pour préparer l'organisation des concertations nationales des EFA dans certains Pays.
- Une esquisse de cadre stratégique produit par le consultant a été présentée pour approbation lors d'un atelier organisé en novembre 2014 en marge d'un séminaire marquant les 15 ans du FARA.
- Après l'atelier de validation, il a été soumis en mi-décembre 2014, à l'Agence du NEPAD une version révisée.
- Les résultats de l'initiative sur l'étude prospective (développée par le SLU global de Suède et l'ITL du Portugal), à partir de questionnaires en ligne, pour obtenir les attentes à moyen et à long terme des responsables de l'AET et de leurs utilisateurs finaux.





3. Cadre de l'AESIF

3.1 - Vision et Mission

Vision

Un système de formation agricole Africain transformé et capable de fournir le capital humain nécessaire pour atteindre les objectifs du PDDAA et la Déclaration de Malabo sur le développement de l'agriculture en Afrique.

Mission

En s'appuyant sur les enseignements tirés de la première décennie de mise en oeuvre du PDDAA, l'AESIF envisage de:

- Jouer un rôle de premier plan en orientant le renforcement des capacités par les systèmes de formation afin de pouvoir continuellement pourvoir le capital humain qualifié nécessaire (en nombre et en qualité) indispensable pour conduire le programme de transformation agricole en Afrique ;
- Fournir un agenda commun visant à renforcer le partenariat public-privé sur l'éducation agricole et le développement des compétences pour piloter l'innovation et la création de richesse ;
- Offrir des principes directeurs pratiques et des instruments de partage de connaissances et d'apprentissage ;
- Fournir des bases objectives et des indicateurs nécessaires pour guider la promotion et la négociation des partenariats, y compris les partenariats public-privé.

3.2 - But, objectifs et domaines prioritaires

L'objectif de l'AESIF est de résoudre les contraintes ci-après liées à l'EFA :

- L'inadéquation entre le type de formation offert et les compétences nécessaires pour le marché du travail ;

- La non collaboration entre les acteurs de formation et le cloisonnement des acteurs de la l'EFA avec ceux de de la recherche et de la vulgarisation agricole;
- L'absence de coordination des allocations de ressources par les partenaires du publics, du privés et les partenaires au développement;
- La désaffection des jeunes et des femmes pour les EFA.

Trois domaines stratégiques d'actions ont été définis pour promouvoir les réformes qui peuvent améliorer l'efficacité de l'EFA: 1) réformes des politiques de gouvernance et de gestion; 2) révision de curriculaire et des méthodes d'enseignement; 3) mobilisation du partenariat public-privé.

3.3 - Secteur et actions stratégiques

3.3.1 Réformes des politiques de gouvernance et de gestion

3.3.1.1 Au niveau de la gouvernance et des politiques, les actions suivantes méritent une attention particulière:

Action 3.3.1.1.1: Mise en place d'un Conseil national de l'EFA comme organe de pilotage de l'ensemble des mécanismes stratégiques des réformes du système national de l'EFA.

Ce conseil national devrait être un organe autonome et inclusif avec la participation des différents acteurs, à savoir (1) les représentants du publics (Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'agriculture, les responsables des institutions de l'EFA), (2) les représentants du secteur privé, des Agro-industries, les organisations agricoles et commerciales et (3) les organismes de la société civile, y compris les employeurs et les étudiants. Le choix des représentants doit être basé sur leur expérience avérée en matière de

stratégies de développement agricole. Le Président du conseil doit être élu parmi les membres et disposer d'une charte de gouvernance claire pour les prises de décisions. Le secrétariat peut être installé dans une institution d'EFA avec un soutien administratif et financier. Les membres du conseil doivent maîtriser les objectifs du PDDAA, la déclaration de Malabo sur les priorités agricoles nationales, les besoins actuels du marché sur la base d'études récentes et les initiatives pour avoir des résultats concrets.

Les expériences de réformes de systèmes de formation agricole de certains EFA en Europe (Pays-Bas, Suède, Allemagne et France) ou en Asie du Sud (Inde, Corée du Sud et Malaisie) devraient inspirer le Conseil national agricole national et des voyages d'études doivent être organisés pour s'inspirer des leçons de bonnes pratiques.

Le Conseil national de l'EFA a pour mission de:

- La sensibilisation des acteurs notamment les dirigeants politiques, les parlementaires, le secteur privé, les organisations de la société civile, les organisations paysannes, le personnel académique sur la nécessité d'investir pour améliorer le capital humain en agriculture;
- Le développement d'un cadre national d'assurance qualité à travers un mécanisme approprié, un suivi et évaluation, une auto-évaluation, un mécanisme d'accréditation, et le développement des offres de formation pour répondre aux demandes des divers groupes cibles ;
- Le plaidoyer pour des politiques en faveur des jeunes et du genre, pour veiller à ce que l'EFA devienne plus attractif pour ces acteurs ;
- La promotion de la formation permanente au cours de la vie et la reconnaissance des compétences acquises au cours du temps (RPL) à travers une approche d'apprentissage continu; et
- Le plaidoyer et la représentation de l'ensemble du système de l'EFA sur la plan national et international.

3.3.1.2 Pour la gestion administrative, les réformes doivent cibler:

Action 3.3.1.2.1 : Une désignation des responsables de l'EFA sur la base de compétence managerial et non suivant des critères subjectifs. Les membres du Conseil d'administration ou de gestion doivent aligner leurs points de vue sur les priorités nationales agricoles et les besoins du marché comme prescrit par les orientations du Conseil de l'EFA.

Action 3.3.1.2.2 : Enregistrement et analyse appropriée des données pour de meilleures informations sur les besoins du marché du travail et les tendances de l'emploi dans le secteur agricole. Les institutions doivent envisager la mise en place de mécanismes permanents pour analyser le marché du travail, afin d'adapter les programmes d'études et répondre aux opportunités d'emploi.

Action 3.3.1.2.3: Former le personnel (directeurs, enseignants et personnel d'appui) avec les logiciels appropriés et les outils de TIC afin d'améliorer l'efficacité de leurs activités quotidiennes.

3.3.2 Révision et mise à jour des curricula et des méthodes d'enseignement

Action 3.3.2.1 Révision et mise à jour des curricula:

Mettre à jour les curricula en tenant compte de la dynamique du secteur agricole qui est passé d'une production familiale de subsistance à une agriculture orientée vers les besoins des consommateurs et du marché.

- Les curricula doivent répondre aux intérêts des jeunes en offrant un ensemble de cours plus variés et plus attrayants.
- Les plans de formation doivent être structurés autour des thèmes tels que l'agrobusiness et l'esprit d'entreprise, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la conservation et la gestion post-récolte, la Bio-information et les Biotechnologies, la gestion des ressources naturelles, les finances rurales, la gestion et la prévention des risques et d'autres thèmes plus attrayants pour les jeunes.
- La formation doit être rendue plus intéressante en ayant recours à des professionnels qualifiés de différents horizons afin d'aider à une sensibilisation sur les diverses opportunités du marché de l'emploi. Les sorties sur le terrain, les séminaires, les mobilités à travers les régions devraient être utilisés pour motiver les étudiants qualifiés à choisir l'agriculture comme principale priorité.

Enfin, les curricula doivent inclure:

- des approches systèmes agricoles, avec un accent fort sur les difficultés locales (inclusion sociale, viabilité environnementale, résilience), régionales et globales (commerce, changements climatiques)
- l'interdisciplinarité en formant autant des polyvalents, généralistes et spécialistes;
- la notion de synthèse et d'intégration des connaissances dans les domaines tels que la production, la préservation de l'environnement, les gestion durable des systèmes de production, les exigences des consommateur (santé et sécurité alimentaire), et autres;
- les interactions avec les paysans —en faisant des sessions participatives avec des compte-rendus pour l'évaluation;
- le développement des modèles propres aux africains, avec des exemples africains et des études de cas basés sur des expériences africaines en agrobusiness ;

- La prise en compte de tous les acteurs en respectant leurs capacités et connaissances, en les plaçant au centre du système agricole et en cherchant à incorporer les besoins de tous les paysans, petits exploitants, ceux qui émergent et les commerciaux;
- l'analyse des implications des politiques globales et régionales et les chaînes de valeurs, ainsi que l'interface entre les questions politiques et techniques dans les domaines tels que le commerce, l'investissement étranger direct, les protocoles internationaux et les technologies controversées telles que les organismes et aliments génétiquement modifiés;
- la co-création des curricula avec les petits exploitants, ceux qui émergent et les commerciaux pour garantir les questions d'égalité des sexes à tous les niveaux du système de l'EFA et du secteur agricole ;

Action 3.3.2.2: Amélioration des méthodes de formation

- La formation doit être plus pratique et basée sur l'utilisation de méthodes modernes d'enseignement, fondée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les enseignements en ligne massifs (MOOCs). Cela nécessite des formations modulaires en plus de celles à temps plein et les programmes doivent être certifiés selon les règlements des cadres nationaux et régionaux de certifications (NQFs et RQFs).
- *Des centres d'innovations (CI)* doivent être décentralisés et selon la configuration agricole et le potentiel de la région (département, province ou état). À cet effet, les centres d'innovations (CI) sont les meilleures institutions pratiques à cause de la qualité de leurs services et de leur rôle en tant que pôles principaux qui servent et soutiennent les centres satellites. Le modèle d'entreprise d'un CI est établi sur deux domaines stratégiques: la formation et les services de développement des affaires. Au niveau de la formation, les CI offrent une gamme variée de services à différents groupes cibles, tels que les paysans, les travailleurs dans l'agrobusiness, les transformateurs, les agripreneurs et les entreprises en démarrage. Les CI peuvent même développer des programmes non académiques placés à un niveau élevé pour des groupes cibles spécifiques, tels que les gestionnaires de fermes et les surveillants dans les entreprises de transformation. Les CI assurent les programmes pour les diplômes et certificats réguliers pour les jeunes des milieux ruraux et aux agents de vulgarisation. Les curricula sont conçus de façon à ouvrir les voies aux études supérieures. Les lieux de formation des CI doivent mettre l'accent sur le développement des compétences pratiques, associé à des bases théoriques appropriées. Ainsi, à la fin de la formation, les diplômés doivent être désignés comme travailleurs agricoles (employés), paysans modèles

(employeurs), ou comme indépendants. Les programmes de formation des agents de vulgarisation offrent des programmes complets de formation structurés relatifs à la technologie et aux méthodes de vulgarisation. Les programmes de formation à long terme peuvent être assurés selon un mode flexible. Cela nécessite la mise en œuvre de programmes modulaires de formation, en plus de ceux assurés à plein temps. Des attestations doivent être délivrées aux étudiants du programme officiel selon des critères bien établis.

- *La formation coopérative* est un mode de prestation de programme de formation, assuré en partenariat entre les acteurs du secteur privé (paysans, entreprises de transformation, entreprises de commercialisation, etc...) et les institutions de l'EFA. La principale caractéristique de ce modèle est la participation directe du secteur privé dans l'assurance de la formation pratique dans les champs, lors des ateliers et sur les chaînes de production. Des plans de coopératives de l'EFA ont été organisés dans d'autres régions comme type de formation en apprentissage officiel, impliquant un contrat de travail ou d'apprentissage entre le stagiaire et la compagnie. La formation pratique peut cependant être organisée en deux formats différents — en tant que stages, pendant les périodes de vacances et des sessions consacrées de formation; ou, en tant que modèle double où les entreprises assurent la formation pratique et les aspects théoriques sont enseignés dans les institutions. Les deux avantages principaux des modèles coopératifs sont, premièrement, la création de liens entre les stagiaires et le marché du travail et deuxièmement, le partage des coûts implicites de formation par le secteur public et privé.
- *La formation agripreneuriale* et entrepreneuriale améliore la performance des groupes cibles. C'est une gamme complète d'instruments de formation qui utilisent une approche axée sur l'action et des méthodes d'études expérimentales afin de développer et de renforcer les compétences en gestion d'entreprise et les compétences personnelles de l'apprenant. Différents concepts existent — Compétences orientées vers des économies donées (CEFE), Formation d'entreprise, École d'entreprise agricole (FBS); Activités agricoles en tant qu'entreprise (FAB) ; Formation entrepreneuriale des agriculteurs (BUS).
- *La formation informelle* diffère de l'apprentissage formel dans la mesure où elle a lieu en dehors du système institutionnel d'éducation et de formation. Elle ne nécessite pas des structures telles que les sites d'apprentissage définis avec des programmes d'études pré-établi et des enseignants et formateurs en permanence. La formation informelle implique souvent la formation en entreprise par les organisations de la société civile ou organisations communautaires. Les travailleurs dans l'économie informelle sont:

- o généralement peu disposés à passer de longues périodes de temps loin de leur travail, à cause de la précarité de leur revenu ou des situations familiales ont rarement des compétences professionnelles officielles ;
- o généralement de niveau scolaire plus bas que les employés travaillant dans l'économie formelle; et
- o loin d'écoles professionnelles ou des formes structurées pour poursuivre la formation qu'ils peuvent avoir, ce qui empêche davantage l'acquisition de compétences (professionnelles) reconnues.

- *Formation des enseignants et des instructeurs (centre de formation pédagogique)*

Les enseignants et les formateurs ont tous besoin d'une formation initiale et d'une formation interne pour atteindre l'efficacité dans leurs rôles pédagogiques respectifs (ToT). Les études ont prouvé que la qualité de la formation des enseignants et des instructeurs est l'une des questions cruciales qui influencent la qualité de prestation de la formation.

Au niveau de la formation initiale des enseignants, au moins deux modèles différents s'appliquent. Le premier est le modèle intégré, qui est constitué d'un programme régulier d'étude en agriculture, notamment: théorie et pratique professionnelles, pédagogie, didactique/méthodologie thématique, théories de l'enseignement professionnel, système de l'EFA, thèmes en rapport avec le marché du travail et ainsi de suite. Le deuxième est le modèle combiné ou les titulaires de licence en agriculture participent à un programme de courte durée, d'environ deux semestres au cours duquel les programmes d'études comprennent les mêmes matières comme dans le premier modèle. Pour conclure le programme initial, un programme de stage interne parrainé, d'une année dans les instituts de l'EFA, associés à des séminaires pédagogiques bloqués, est recommandé. Cette approche contribue finalement à une meilleure intégration de l'étudiant dans l'EFA, et améliore également leurs compétences et leurs capacités pédagogiques et méthodologiques. À la fin de cette phase un examen final, axé sur la préparation et la prestation, évalué par un mentor, certifie le participant en tant qu'enseignant. Au niveau de la formation interne, autant les enseignants que les instructeurs doivent continuellement mettre à jour leurs compétences et connaissances. L'évaluation des besoins de formation (TNA) doit déterminer la demande qualitative pour une formation continue. Les matières pour la formation interne, impliquent principalement : les cours pratiques et théoriques de recyclage ; la formation à la chaîne de valeurs; les services consultatifs d'affaires ; la formation agripreneuriale ; les méthodes d'enseignement et de développement de médias et leur application

- *Orientation professionnelles et placement*
Des services de conseils/d'orientation éducative et professionnelle peuvent être offerts par une variété d'organismes, notamment les écoles, les collèges et les universités, les organismes communautaires, les services gouvernementaux, les services d'emploi public, les syndicats et les entreprises privées. Les services d'orientation en matière de formation professionnels se focalisent sur quatre dimensions:

- o Système d'information sur le marché du travail (LMIS) : Le rôle des praticiens de l'EFA est d'utiliser les données disponibles sur le marché du travail, contenues dans le système pour analyser des tendances économiques dans le secteur, les emplois, les compétences requises par le marché du travail, les opportunités d'emploi, etc.
- o Stage de formation en coopérative : Dans ces institutions modèles de l'EFA (mentionné plus haut): identifier des partenaires de coopération du secteur public ou privé voulant engager des stagiaires pour des formations en coopérative; développer des procédures administratives ; envoyer les stagiaires dans les entreprises; documenter les résultats; et surveiller le processus.
- o Conseils professionnels et orientation des stagiaires : L'orientation et les conseils professionnels comprennent une gamme variée d'activités telles que : aider les stagiaires à clarifier les objectifs de leur carrière; comprendre le monde du travail et développer des compétences professionnelles; conseils individuels et de groupe pour aider à la prise de décisions sur les cours de formation, le choix de l'emploi et les opportunités; fournir les informations sur le contact avec les entreprises; produire et vulgariser l'information sur les emplois et la profession. En somme, ces services doivent fournir aux stagiaires de l'EFA, les bonnes informations sur leur profession de choix et toutes les opportunités de carrière y afférentes.
- o Placement : Les institutions de l'EFA doivent maintenir un contact étroit avec les agriculteurs et les entreprises de transformation. En connaissant la demande d'une main-d'œuvre qualifiée, ils jouent le rôle d'intermédiaires entre les étudiants/stagiaires et le marché du travail. Un instrument pour lier avec succès les stagiaires aux opportunités d'emploi est la création et la mise à jour continue d'une base de données dans laquelle les données des entreprises, les opportunités d'emploi, les profils de qualification sont régulièrement diffusés.

Pour finir, la formation du premier et du deuxième cycle doit comporter les aspects suivants:

- réorienter les diplômés vers une approche

multidisciplinaire et systématisée au lieu de se concentrer sur une discipline;

- créer une approche de la chaîne de valeurs, basée sur les besoins des marchés et des consommateurs;
- éduquer et être focalisé sur la résolution des problèmes dans les contextes africains (connaissances autochtones) axés sur des approches holistiques;
- intégrer le genre, l'entrepreneuriat, la viabilité, l'assurance qualité, la résilience et autres concepts clé dans les systèmes de base de connaissances ;
- assurer la compétence et la capacité à dialoguer avec les communautés bénéficiaires, les acteurs du marché et les chaînes de valeurs globales ;
- comprendre les petits exploitants et les paysans émergents et le bien fondé du développement et de l'usage de la technologie et pouvoir participer aux évaluations du progrès partagé, axé sur l'impact qui favorise l'autonomie ;
- former les chercheurs et les agents de vulgarisation qui peuvent servir comme agents du changement parmi les paysans et dans leurs relations avec d'autres parties du système. Ces agents doivent être des catalyseurs —initiant l'apprentissage et étant les canaux vers les ressources du savoir, tout en respectant et activant les capacités et les connaissances des agriculteurs.

Il est également nécessaire d'occuper des canaux d'approvisionnement —ceux qui viennent à travers le système scolaire en tant que candidats potentiels pour des études du troisième cycle dans les domaines

agricoles. Les jeunes qui connaissent une urbanisation rapide doivent avoir la volonté et l'envie d'étudier et de travailler dans un milieu qui est souvent considéré comme moins attrayant pour un avenir prospère.

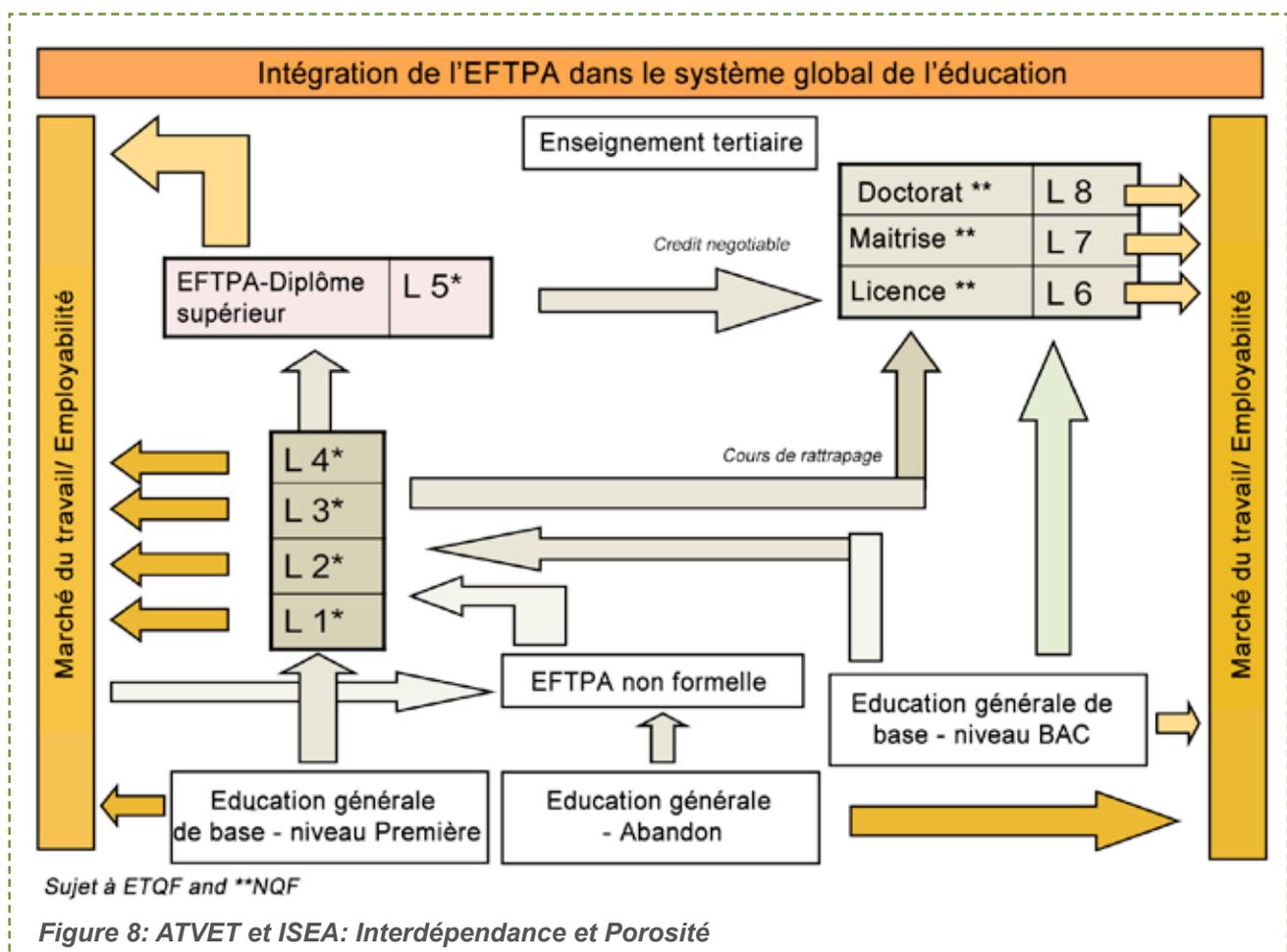
L'assurance de la qualité dans l'ensemble du système et l'apprentissage sous le contrôle et l'évaluation appropriée et utile d'un organisme externe et interne, soutenu par un système efficace d'accréditation, sont nécessaires ; ces éléments sont considérés comme cruciaux pour la régulation du système.

L'on doit capitaliser sur des approches innovatrices pour renforcer les capacités disponibles pour l'enseignement et l'apprentissage – telle que l'engagement de la diaspora. Les universitaires africains dans la diaspora ont un rôle crucial à jouer dans le développement de la prochaine génération d'universitaires africains à travers le parrainage, des visites à court et à long terme pour les activités pédagogiques, la supervision et la collaboration dans les initiatives de recherche.

Action 2.3 - Interdépendance et porosité des systèmes de l'ATVET et de l'ISEA

Afin de faciliter une articulation de la formation, des supports tels que des cours de relais doivent être développés pour permettre une perméabilité entre ATVET et ESA afin de renforcer les complémentarités et les opportunités.

- Le développement des NQFS et RQFs sont importants pour conduire cette dynamique d'interdépendance et de complémentarité



3.3.3. Mobilisation du partenariat public-privé

La mobilisation d'un mécanisme innovateur et durable de financement est un préalable indispensable au succès des réformes nécessaires pour l'EFA. De nouveaux mécanismes de financement qui réduisent la charge sur le public et encouragent le secteur privé doivent être envisagés:

Activity 3.3.3.1: Un plan d'investissement de dix ans associé à un modèle opérationnel doit d'abord être établi à travers une approche participative lors des concertations nationales de l'EFA. Le Conseil national doit approuver le plan d'investissement et veiller à son exécution. L'investissement à long terme dans les infrastructures (amphithéâtre et centres de formation, laboratoires et champs expérimentaux, dortoirs pour étudiants) et les frais de fonctionnement pour la formation, l'administration et les services doivent être évalués selon la génération de revenu provenant des frais de formation, la production du champ et les brevets obtenus grâce à l'expertise des laboratoires. Les nouvelles infrastructures doivent être situées dans les zones rurales ou péri-urbaines, plus proche des coopératives de producteurs et propre à une production agro-écologique. Actuellement, le coût de formation ne couvre que 15 à 20% des besoins et il devrait être quadruplé pour une formation plus efficace.

Un modèle opérationnel financier durable doit être repensé par:

- le partage des coûts avec les stagiaires : des crédits de formation ou prêt (remboursés une fois que les stagiaires sont employés), des concessions assorties ou des prêts sont des options pour permettre aux stagiaires de participer au partage des coûts.
- Le soutien aux centres de formation privée: Cela peut se réaliser grâce à une amélioration du climat d'investissement en vue de créer des institutions privées de formation ; création d'un système efficace d'accréditation; retrait progressif du gouvernement des domaines de formation ou le secteur privé apparaît plus efficace.
- Le renforcement de l'efficacité des institutions publiques d'EFA : Les stratégies pour pouvoir atteindre l'efficacité sont les suivantes:
 - Renforcement des capacités en gestion, allocation de budget basée sur la performance et promouvoir la génération de revenus.

- Diversification des opportunités d'investissement offerte spécialement par le secteur privé grâce à de nouveaux partenariats, la coopération Sud-Sud dans le cadre des ensembles économiques comme les BRICS.

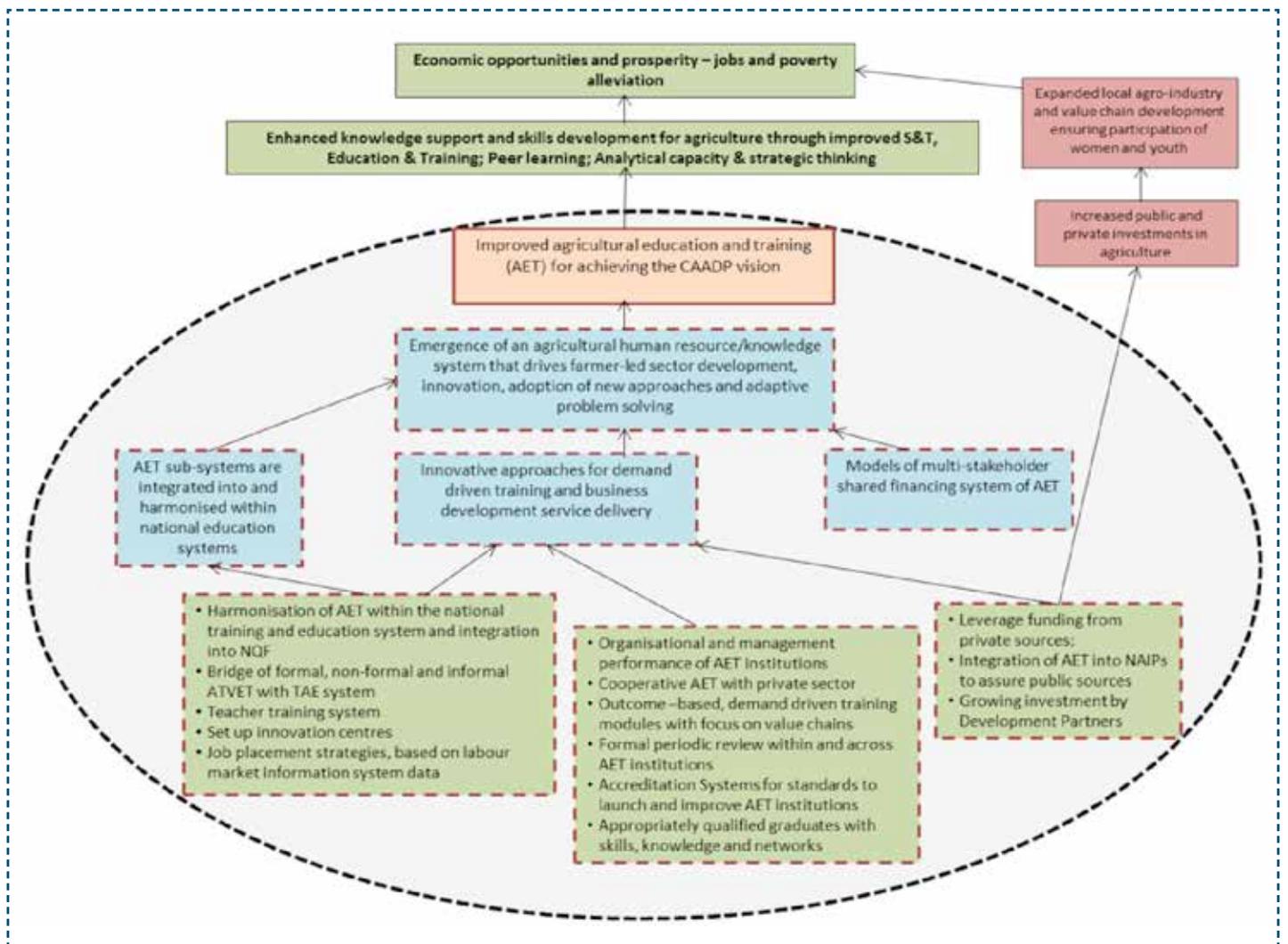
Activity 3.3.3.2: Le secteur public doit investir dans les infrastructures à long terme pour l'EFA et faciliter l'accès à la connexion à l'internet. Une priorité doit être accordée à l'intégration des investissements dans les Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) et la négociation avec les partenaires au développement pour aider les gouvernements à se focaliser sur la mise en œuvre des objectifs de la déclaration de Malabo sur la production et la productivité agricole.

Activity 3.3.3.3: Le secteur privé industriel doit soutenir les EFA pour amoindrir les charges de fonctionnement par des bourses d'études et le parrainage de futurs employés dans leurs activités. La mobilisation du secteur privé peut être réalisée à travers la création de régimes de prélèvement (mis en œuvre en tant que retenue sur salaire de 2 ou 3 % qui sont investi dans un fonds d'EFA). Cela doit se faire en encourageant l'investissement dans l'EFA avec des incitations fiscales et à travers les programmes de vulgarisation des stages d'étudiants et de formation in situ.

Activity 3.3.3.4: L'appui technique et financier des partenaires au développement, grâce à la collaboration avec leurs institutions plus avancées, est nécessaire afin de créer une collaboration scientifique dans les activités de formation et de recherche en partenariat.

3.4 - Domaines de résultats clé/aboutissements

Sur la base des principaux défis majeurs actuels auxquels sont confrontés les systèmes EFA africains, 3 niveaux de résultats ont été définis pour être atteints dans le court, moyen et long terme. Le niveau minimum de résultats représente ce que l'AESIF vise à réaliser par rapport à chaque objectif spécifique, en tant que base minimum. Le niveau moyen de résultats représente les résultats qui sont plus difficiles à atteindre, et comme tel, ils représentent un niveau plus élevé de succès s'ils sont réalisés. Le niveau élevé des acquis est révélateur de ces résultats qui nécessitent un horizon de temps beaucoup plus long pour se réaliser, mais peuvent toujours être entrepris, en partie, au-delà de la plus courte période (Earl, et al, 2001)





4. Modalités opérationnelles

4.1 - Principes d'intervention

Les principes d'intervention des acteurs doivent être établis à travers:

- Une assurance d'un engagement clair des institutions et des acteurs
- Une procédure transparente pour gagner la confiance des acteurs
- Une approche collaborative et intersectorielle
- Un mécanisme de suivi et d'évaluation indépendants

Les piliers de soutien à ces réformes reposent sur:

- a. Une forte volonté politique
- b. Une mobilisation de toutes les ressources internes domestiques
- c. Une bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation des acteurs
- d. Un processus participatif avec valorisation des ressources et valeur endogène

4.2 - Arrangement institutionnel

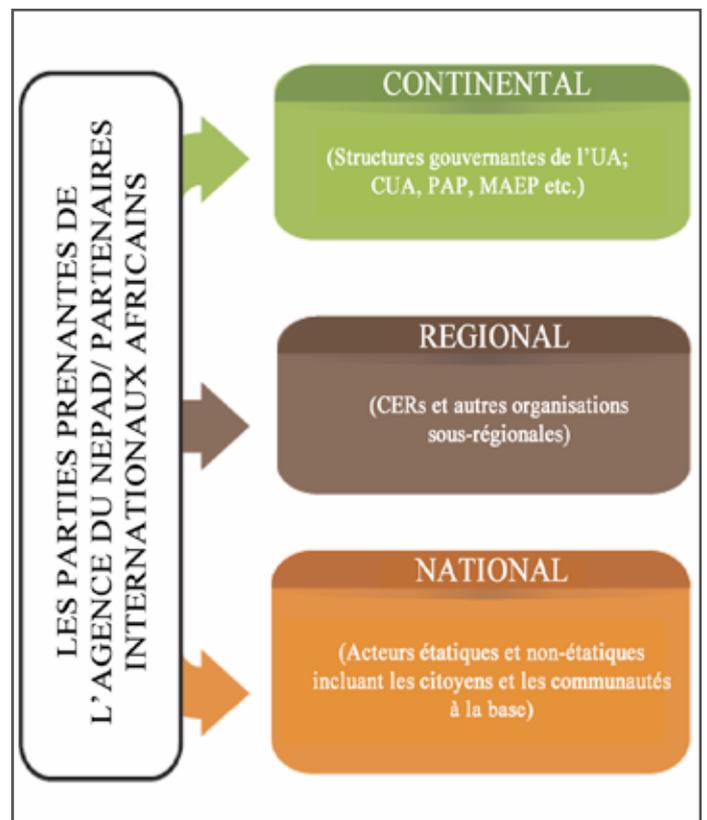
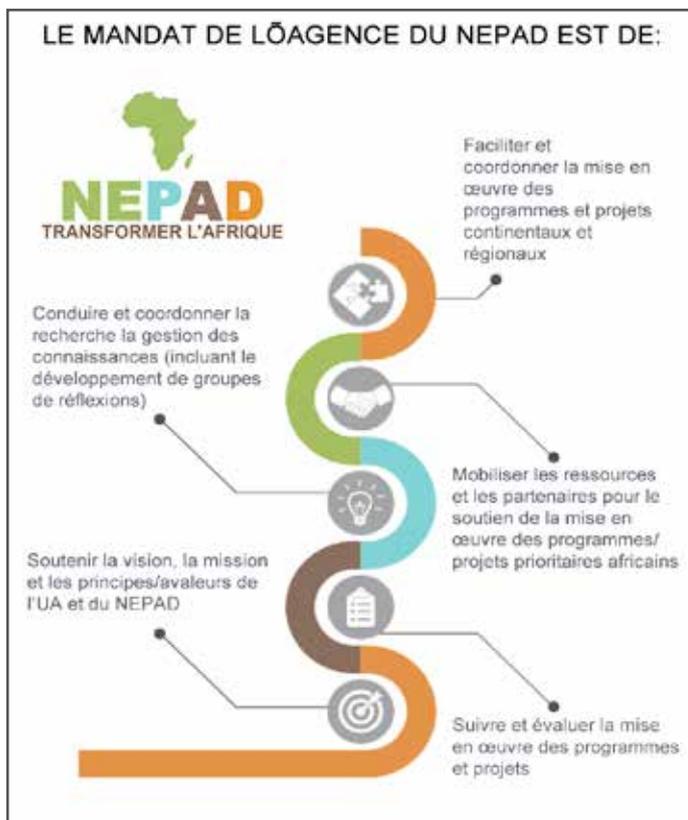
4.2.1 Institutions de niveau continental : CUA et NPCA

La NPCA est chargée de l'ensemble du mécanisme de mise en œuvre de l'AESIF et préside un comité consultatif en étroite collaboration avec le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, (AUC-DREA) assurant la co-présidence. Les membres du comité consultatif seront choisis parmi les représentants de la CUA (3), du NPCA (3), des CER (5), de l'AAU (1), le représentant des réseaux (1), du FARA (1), de l'AFAAS (1) et les partenaires au développement (1). Le comité consultatif doit se réunir une fois par an pour contrôler et évaluer les activités entreprises par rapport aux principes directeurs, afin de pouvoir intégrer l'EFA dans les plans d'investissement du PDDAA dans l'esprit de la stratégie de Malabo (Domaine d'action stratégique 2d) afin de

donner la priorité à l'investissement dans l'EFA. La réunion de la plateforme de partenariat du PDDAA doit être également informée au cours de leur session ordinaire sur les processus de mise en œuvre de l'AESIF. La procédure de suivi et d'évaluation doit s'insérer à l'ensemble des mécanismes de S&E des IS&R de Malabo.

La Division de la NPCA/EFA est chargée de la mise en œuvre opérationnelle des activités, sur la base des programmes annuels approuvés par le comité consultatif. L'administration et les règles financières du NPCA guideront la procédure de mise en œuvre. La NPCA/EFA doit assurer le suivi de :

- La mise en œuvre des activités des CER et aux niveaux des pays et fournir s'il y a lieu du soutien pour faciliter la mise en œuvre des réformes.
- La gestion des connaissances en agriculture, en fournissant les meilleures pratiques aux CER et aux pays et en partageant les leçons apprises pendant la mise en œuvre de l'AESIF. Cela doit inclure l'échange des expériences acquises hors du continent (à travers les voyages d'études), la coopération internationale avec les universités bien connues, les échanges multilatéraux sur les modèles exécutés en vue de l'intensification et de la vulgarisation.
- L'appui aux CER et aux États membres dans le développement de leurs propres stratégies régionales/nationales pour faciliter la mobilisation de ressources.
- La mobilisation de ressources : Le NEPAD doit faciliter le développement des mécanismes pour trouver des sources de financement et soutenir les efforts de renforcement des capacités, visant à encourager les parties concernées à concevoir, à mettre en œuvre et à établir des rapports sur les programmes selon la norme établie.



Résultats attendu: À la fin, la NPCA/EFA travaillera pour l'amélioration de l'éducation agricole, de la même façon que fait FARA pour le système de recherches agricoles en Afrique.

4.2.2 Au niveau régional : Communautés économiques régionales (CER)

Les CER doivent développer leur propre capacité à prendre en main l'AESIF et pour sa mise en œuvre. Cela se fera par l'intégration des principes et normes de l'AESIF dans les programmes régionaux connexes et le développement de capacités supplémentaires si nécessaire. Les CER doivent:

- Encourager la constitution de réseaux entre les États membres en encourageant la création d'un centre régional pour le système de l'EFA, de la même manière que les SRO (CORAF, ASARECA ou CCARDESA) pour le réseau de recherches agricoles.
- Aider leurs États membres dans le développement de leur propres stratégies et instruments afin d'amener les systèmes appropriés de l'EFA à réaliser les objectifs du PDDAA dans les pays.
- Sensibiliser les États membres et la société civile sur l'AESIF et faciliter toute les initiatives destinées à la mise en œuvre de l'AESIF.
- Promouvoir le concept des centres régionaux d'excellence (ou centres spécialisés) et faciliter la mobilité des enseignants et des étudiants.

Résultats attendu: Mise en place d'un structure régional des EFA semblable aux SROs de la recherche.

4.2.3 Au niveau national : États membres de l'UA

À travers les concertations nationales des acteurs de l'EFA, une Équipe nationale agricole doit être mise en place pour assurer le suivi du processus de mise en œuvre de l'AESIF. L'équipe nationale doit faire les perspectives et proposer que le Conseil national de l'EFA soit nommé par les autorités légales des pays, à travers une consultation entre les ministères en charge de l'agriculture, de l'éducation et de la formation professionnelle. Le responsable doit mettre en place une équipe nationale d'acteurs pour traduire en action les stratégies de l'AESIF, notamment:

- Prendre en main le processus de l'AESIF en internalisant les directives appropriées dans la politique et la stratégie existantes. Par conséquent ce processus doit faire des réformes approfondies au sein de l'EFA pour leur efficacité ;
- Encourager le secteur privé à investir dans les systèmes de l'EFA, à travers une législation et des politiques facilitatrice et en jouant pleinement leur rôle dans l'ensemble du processus de mise en œuvre ;
- Développer et institutionnaliser les processus qui facilitent le dialogue national pour répondre aux défis sociaux, économiques, politiques et de gouvernance dans le pays ;
- Créer les conditions favorables pour le partenariat public-privé, afin de renforcer la performance de l'EFA, contribuant à la transformation agricole dans le pays.

Résultats attendu: Mise en place du Conseil national de l'EFA de la même manière qu'un Institut national de recherche agronomique (NARI).

4.2.4 Secteur privé

Le secteur privé doit être encouragé pour son engagement et sa contribution à la mise en œuvre de l'AESIF par notamment:

- Adopté des pratiques de l'agrobusiness qui encouragent le développement de l'entrepreneuriat local et l'emploi pour les jeunes et les femmes ;
- Encourager les politiques de passation de marchés qui favorisent l'industrie locale et donnent l'occasion pour une formation coopérative dans l'agriculture ;
- Maintenir un dialogue avec le gouvernement pour le développement des règlements favorable et un environnement d'affaires afin de faciliter l'augmentation de l'investissement privé dans le secteur de l'EFA ; et
- Soutenu les programmes de formation dans les systèmes de l'EFA et participer à leur mise en œuvre aux côtés des différentes chaînes de valeur agricoles.

4.2.5 Autres initiatives continentales

- Le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) : En tant que principale institution africaine de recherches agricoles, le FARA a développé une initiative sur le capital humain africain en technologie de la Science et en Agripreneuriat pour le Cadre de la sécurité alimentaire (AHC-STAFF).
- Le Forum Africain sur les services de conseil Agricole (AFAAS) : En tant qu'organisation continentale chargée de revitaliser le service consultatif dans le cadre du PDDAA, la collaboration impliquera principalement des activités de l'EFTP.
- Les réseaux d'éducation: Un certain nombre d'institutions sous régionales ont développé des modèles innovateurs et intéressants de l'EFA qui pourraient contribuer à la mise en œuvre de l'AESIF. Parmi les différents réseaux existants sur le continent, l'on peut citer ceux-ci :
 - o Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) (<http://www.cames.org>); et
 - o L'Association des universités africaines (AAU) (<http://www.aau.org>).
 - o Le réseau africain pour l'agriculture, l'Agroforesterie et les ressources naturelles (ANAFE), (<http://www.anafe-africa.org>);
 - o Le forum régional des universités pour le renforcement de capacités dans l'agriculture (RUFORUM) (<http://www.ruforum.org>);

- o Femmes africaines dans la recherche agricole et le développement (AWARD) (<http://www.award.cgiar.org>) (<http://www.award.cgiar.org>);
- o et bien d'autres

Ces réseaux sous régionaux pourront soutenir l'implantation de l'AESIF en:

- Entrant en dialogue avec le NEPAD/EFA pour discuter du cadre de politique et ses implications pour leur travail ;
- En intégrant certains aspects de l'AESIF sur lequel des accords pourraient être conclus dans leur propre programmation ; et
- Mettant en œuvre des interventions de programmes spécifiques visant à atteindre certains des objectifs fixés dans l'AESIF.

4.3 - Soutien en termes de connaissances et d'information

Le développement des capacités individuelles et organisationnelles pour innover, nécessite non seulement des cultures organisationnelles de soutien, des comportements et des mesures incitatives, mais aussi des systèmes efficaces de connaissances et d'information. Ces types de relations sont essentiels pour parvenir à des économies d'échelle afin de réduire les coûts de transactions, exploiter les complémentarités entre les organismes et les individus et pour réaliser des synergies dans le processus d'innovation. Pour échanger des connaissances et expériences le plus efficacement possible : une approche cohérente, complète sera développée pour aborder:

- L'augmentation de la qualité et des impacts des systèmes de l'EFA, et faire par là une contribution importante aux processus de développement durable;
- L'exploitation du potentiel de la connaissance et des expériences avec efficacité, et renforcer de ce fait la capacité de performance et la compétitivité des systèmes de l'EFA dans les pays;
- Discuter les derniers résultats de recherches dans le cadre d'une conférence universitaires;
- Donner l'opportunité aux interactions entre les professionnels de l'EFA et les directeurs d'usine de transformation agricole pour collaborer dans un effort de résolution d'un problème spécifique. Cela peut offrir une plus grande possibilité de produire des résultats innovateurs.

Pour réaliser ces objectifs, ce processus doit être suivi par:

- La gestion de l'information : recherche, compilation, documentation, structuration, stockage, classement et mise à jour de connaissances et d'expériences, pour une accessibilité;
- L'échange de connaissances et d'expériences par la mise en réseau dans le cadre de l'interaction entre les acteurs de l'EFA à travers les événements nationaux, régionaux et continentaux pour permettre le partage des connaissances et de l'expérience aux niveaux techniques et de décisions sur les systèmes de l'EFA;
- Le développement des compétences et tirer des leçons de l'expérience: analyser, évaluer et vulgariser systématiquement les connaissances, être mieux doté pour les futures tâches ; et
- La gestion de l'innovation: développer de nouvelles idées, penser autrement et combiner les connaissances et l'expérience de nouvelles façons, pour optimiser les systèmes de l'EFA dans les pays.

4.4 - Communication

Une stratégie efficace de communication et de plaidoyer doit être développée pour soutenir l'élan positif de l'AESIF et également encourager la réalisation des engagements pris en appui à la stratégie de l'éducation et de la formation agricole en Afrique. La stratégie de plaidoyer/communication doit également sensibiliser et soutenir le renforcement des capacités pour les structures nationales et régionales de l'EFA en Afrique, chargées de la mise en œuvre de l'AESIF. Les acteurs de l'EFA chargés de la mise en œuvre de la stratégie doivent s'assurer d'une communication effective entre les structures nationales, régionales et continentales de l'EFA. Ils doivent également mettre l'accent et continuer de promouvoir les réformes en cours dans l'agriculture et l'éducation en Afrique.

Les objectifs de la stratégie de communication et de plaidoyer de l'AESIF sont de:

- créer une sensibilisation accrue et la prise en main du concept et de l'idée de l'AESIF ;
- renforcer la crédibilité pour l'AESIF, ses instigateurs et ses projets ;
- mettre l'accent sur la capacité de leadership des africains, y compris les femmes et gérer avec succès l'AESIF ; et
- mobiliser les acteurs aux différents niveaux pour des actions.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, un portail africain de l'EFA sera créé sous le site web du NEPAD pour vulgariser ses informations et communiquer avec le public en général. Donner les conseils nécessaires aux pays et aux CER pour alimenter, coordonner et harmoniser le développement, le maintien et l'administration du contenu de ce portail et l'utilisation des outils des média sociaux sont essentiels :

- pour diffuser à temps les informations à tous les acteurs sur les activités, les meilleures pratiques

et les leçons tirées des programmes de l'EFA dans différents pays ;

- pour fournir la plateforme nécessaire et harmonisée pour l'échange d'information avec les acteurs et pour être plus efficace et sensible au public ;
- pour fournir effectivement les outils nécessaires et les données aux chercheurs, aux enseignants, aux académies, aux étudiants et aux acteurs de la chaîne de valeurs agricoles, principalement aux jeunes et aux femmes;
- pour renforcer et véhiculer l'image de l'EFA au public en général à l'aide des outils en ligne.

4.5 - Partenariats et ressources

A partir de cette stratégie, des domaines critiques d'investigation et d'investissement surviennent sur les conditions préalables et favorable et des ressources appropriées pour convenablement former des diplômés (bon mélange de compétences et de niveaux de formation) avec des partenariats et réseaux efficaces pour plus d'impact. Une analyse plus approfondie de ces secteurs critiques fournit des perspectives émergentes d'opportunité ci-après:

- Investir directement au niveau national? Les modèles à travers l'Asie et l'Amérique latine indiquent que l'EFA (et un développement agricole plus large) nécessite des institutions nationales fortes. Les instituts régionaux ont eu un rôle essentiel à jouer en soutenant la recherche de la qualité et en fournissant la capacité humaine à court terme à travers les grandes régions géographiques (par exemple SROs (CORAF, ASARECA, CCARDESA dans la recherche agricole, centre CGIAR en Afrique (ICRISAT, IITA)
- Vulgariser ou créer des nouveaux programmes? Un apprentissage adapté au contexte spécifique et les offres pour le développement de capacités sont disponibles dans tous les niveaux de l'EFA, y compris des offres appropriées visant les jeunes au chômage, à la recherche d'une formation dans le secteur informel, à titre expérimental. Les offres doivent s'attaquer aux besoins spécifiques des objectifs du PDDAA et des sous-secteurs techniques de formation, ainsi que des offres appropriées dans le secteur de l'enseignement supérieur, au niveau du premier et du deuxième cycle ;
- Veiller à ce qu'il y ait une formation du deuxième cycle pour donner une dynamique à la recherche et au développement sectoriel interne n'est pas à négliger (exemple les Doctorat parrainés par Rockefeller/USAID-ont joué un rôle central dans le développement de l'ISEA en Chine, Inde, Brésil, Malaisie et ailleurs) ;
- Les innovations récentes montrent le potentiel pour de nouveaux formules en vue du développement rapide de l'EFA (exemple, universités d'EFA nouvellement ouvertes en Chine)
- Améliorer la qualité/aligner sur les besoins?
- Les efforts pour la réforme des programmes

d'études ont amélioré les liens avec l'agro-business, les SHF, la gestion des ressources naturelles et les compétences pratiques (exemple, Earth University, Zamarano) ;)

- Les stratégies de maintien des capacités peuvent augmenter la stabilité et la productivité – et si possible renverser la migration (exemple, la Tanzanie a amélioré l'environnement de travail et les mesures incitatives du personnel académique)
- Améliorez la coordination de l'AIS?
- Les experts soulignent l'importance des systèmes intégrés d'innovation agricoles pour des gains de productivité. Historiquement, la plupart des succès sont survenus lorsque l'éducation est étroitement liée à la recherche et à la vulgarisation ;
- Au cas où la législation est nécessaire pour soutenir ce projet de transformation structurelle dans la gouvernance, des dispositions transitoires doivent être mises en place pour le permettre, afin de donner assez de temps pour que la législation appropriée soit développée.
- Renforcer la base de financement?
- Le modèle en Asie pour un important investissement dans le R&D et l'éducation agricole (20% du PIB) indique la nécessité d'un financement public soutenu pour l'ISEA ;
- Les donateurs ont été en mesure de développer une stratégie, planifier des investissements à travers les systèmes d'innovation agricole en collaboration les uns avec les autres et en engageant les gouvernements.

4.6 - Gestion des risques et mesures d'atténuation

Dans certains pays, les processus de financement du PDDAA ont fait qu'ils ont réalisé des progrès significatifs en développant des plans d'investissement et des réunions d'affaires et le processus aurait pu être retardé si les activités éducatives doivent être intégrées. Comme il a été de nouveau souligné dans tous les ateliers, obtenir et harmoniser le soutien des donateurs, en plaçant les fonds autour du plan stratégique est essentiel pour l'efficacité de l'aide. Au même moment, aligner l'appui autour d'un plan stratégique africain beaucoup plus étendu pour l'EFA au sein de l'AESIF, qui renforce les capacités de ces réseaux, permettrait aux DP d'assurer l'harmonisation dans le cadre du PDDAA et du TEAM-Africa, évitant de ce fait la fragmentation actuelle de l'appui à l'ISEA de l'Afrique, tout en augmentant la prise en main par les partenaires africains. Jusqu'ici, plusieurs donateurs potentiels ont manifesté l'intérêt de canaliser leurs fonds par un mécanisme tel que les Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (MDTFs) qui sont attrayants à beaucoup de donateurs, car ils fournissent des moyens pratiques pour mettre en œuvre les principes que les donateurs ont signé dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) et le Programme d'action d'Accra (2008). Ces principes comprennent un engagement pour une plus grande harmonisation de l'aide des donateurs, prise en charge des initiatives de développement par les partenaires africains, l'alignement sur leurs agendas, la gestion des résultats

et une responsabilité mutuelle parmi les DP et les institutions africaines. Les MDTFs offrent l'occasion de mettre ces principes en pratique tout en réduisant la charge administrative pour les institutions des donateurs, étant donné qu'elles sont normalement gérées par une seule institution (la Banque mondiale).

Le facteur atténuant sera de participer aux actions globales prévues sous l'ISR de la Déclaration de Malabo et de surveiller la mise en œuvre des Cadres du Programme de gestion de l'AESIF et des résultats.

AESIF trouvera sur le terrain certaines initiatives en cours, développées par les DP et les donateurs qui ont en général avec l'EFA, un niveau beaucoup plus formel/officiel des interactions bilatérales impliquant les ministères nationaux de la planification et des finances et le ministère technique de l'éducation (Supérieur) ou de l'agriculture. Il y a également une priorisation menée par les donateurs, par lequel les domaines d'intérêt propres aux donateurs dirigent le contenu de la collaboration. Ces genres de coopération sont établis dans une relation individuelle à long terme et il est important de l'intégrer dans le processus et de rechercher une initiative conduite par l'Afrique.

Les facteurs atténuants seront discutés avec ces partenaires et leurs représentants au sein de l'EFA et les introduire dans les objectifs du mouvement soutenu du PDDAA et de la déclaration Post Malabo.

4.7 - Conclusion

Ce cadre stratégique a été développé pour renforcer et transformer le système l'EFA à tous les niveaux de formation, y compris la formation non formelle, la formation professionnelle et technique formelle, ainsi que la formation du supérieur (à tous les cycles). Un certain nombre de questions clés sont transversales et concernent le potentiel des femmes et des jeunes à valoriser dans un esprit d'entrepreneuriat. Les réformes institutionnelles dans le cadre de l'EFA sont nécessaires pour que l'agriculture africaine puisse améliorer sa contribution au développement économique garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, promouvoir l'emploi et la création de richesse. Il est possible de relever ces défis actuels car quelques bons exemples existent (au centre Songhai au Bénin, à l'Institut Supérieur Agrovétérinaire de Kimwenza en République démocratique du Congo) et dans le secteur de la santé en Afrique ou un meilleur mécanisme de coordination existe entre les institutions de formation médicale et les centres hospitalo-universitaires.

5. Annexes

5.1 Detailed AESIF Program Management and Results Matrix

Résumé	Indicateurs de succès	Sources de Vérification	Hypothèses /risques clés
Objectif de l'AESIF : Améliorer l'éducation et la formation agricole (EFA) afin de renforcer le capital humain nécessaire pour réaliser la vision du PD-DAA, celle du développement en Afrique conduit par l'agriculture	D'ici 2025, augmentation de x% des personnes employable ayant des compétences en agriculture, contribuant à la transformation agricole en Afrique Augmentation de % du revenu dans des VC agricoles choisis à cause de l'amélioration des mesures de formation	Enquête sur la population active nationale; Études approfondies	Expansion de l'agro-industrie locale et développement de la chaîne de valeur, assurant la participation des femmes et des jeunes
Résultats 1 : Les sous-systèmes de l'ATVET sont intégrés et harmonisés avec les systèmes nationaux de TVET	XX institutions d'ATVET sont accrédités au sein des systèmes du TVET. Stratégie nationale d'ATVET avec des rôles et des mandats clairs entre les institutions d'EFA et le secteur privé. Au moins YY documents de politique (y compris le document sur l'apprentissage et le financement d'ATVET et sur le cadre de gestion de la qualité) ont été développés pour être mis en œuvre par l'AESIF	Rapport sur l'état d'avancement annuel des institutions nationales de TVET, procès-verbaux de réunions. Système d'information sur la gestion du TVET. Documents de politique, procès-verbaux de réunion des acteurs, rapport sur l'état d'avancement annuel de l'ATVET	Volonté des acteurs impliqués à tous les niveaux à coopérer horizontalement et verticalement. Préparation du secteur privé et des organismes de la société civile à coopérer avec le gouvernement et assumer des responsabilités.
Résultats 2: Approches innovatrices pour la formation basée sur la demande et prestation de service pour le développement des affaires	Format convenu pour le NQF disponible pour sa mise en œuvre. XX Normes, YY concepts de cours et zz paquets d'évaluation des résultats –formation modulaire basée sur la demande, avec un accent sur les chaînes de valeur et adapté aux étudiants filles (minimum 30%) et aux étudiants hommes. xx (avec 30% de filles) enseignants hommes et femmes recyclés (dans les méthodes d'enseignement et compétences techniques). Au moins XX institutions de l'EFA ayant des programmes de CBT basés sur le NQF. XX maitres formateurs / enseignants formés (50% hommes et 50% femmes)	Documentation des normes, professionnelles, des programmes d'études et certification des rapports des nouveaux enseignants, revue des institutions de l'EFA	État de préparation des institutions publiques et privées de formation d'accepter le changement de paradigme vers le CBT. Les organismes de formation ont envoyé du personnel pour être formé. Les écoles sont en mesure de retenir le personnel à la fin de la formation.

Summary	Indicators of success	Sources of Verification	Key assumptions/risks
Résultats 3: Des Modèles de système de financement multi acteurs, partagé de l'EFA sont mis en œuvre	XX cadre financier tenant compte de la diversification des sources de financement y compris l'obtention de fonds de sources privées; Intégration de l'ATVET dans les NAIPs, assurant des investissements nécessaires dans les institutions et les ressources humaines. % d'investissements croissants des sources publiques, des partenaires donateurs et du secteur privé dans l'ISEA	Plan de mise en œuvre de la documentation du fonds d'innovation et des rapports de revue annuelle	

5.2 - Principes directeurs du processus de développement de stratégie de l'EFA au niveau national

5.2.1 *Réalisation de l'Étude présentant l'état des lieux pour compiler les expériences et les bonnes pratiques de l'EFA et identification des insuffisances dans le système national d'enseignement et de formation agricole, en prélude à la préparation du forum national*

- Comme point de départ, l'exercice national présentant l'état des lieux doit examiner l'ensemble du paysage des structures organisationnelles de l'SEA et d'ATVET existant dans un pays, notamment:
- Le secteur de l'éducation et de la formation agricole du pays, y compris l'importance pour l'économie nationale, principaux produits de première nécessité et les chaînes de valeur, priorités pour le développement agricole, rôle de l'investissement du secteur privé, etc.;
- Comment fonctionnent les centres de formation agricole, quelle structure de gouvernance, modèle financier et structure administrative et
- Les priorités et les objectifs stratégiques qu'ils poursuivent actuellement et comment ils coopèrent l'un avec l'autre et le gouvernement (et s'il y a lieu : comment participent-ils au processus du PDDAA).

Sur la base de l'évaluation, l'étude sur l'état des lieux identifiera les bonnes pratiques et les facteurs de succès et systématisera les leçons apprises et des difficultés du système de l'EFA dans le pays. En outre l'étude identifiera les opportunités et fera des recommandations pour renforcer et intégrer l'EFA dans le processus de mise en œuvre des Plans nationaux d'investissement agricole (NAIPs).

5.3.2 *Organisation du forum des acteurs nationaux de l'EFA pour convenir sur la stratégie nationale de l'EFA ayant trait aux deux secteurs —ATVET et ISEA —et dans trois domaines dans chaque secteur : 1) politique,*

gouvernance et gestion; 2) système d'enseignement et d'apprentissage ; 3) Mobilisation publique et privée

Le contenu du plan de stratégie doit mettre l'accent sur la vision, la mission, et les objectifs avec le cadre logique, indiquant les résultats et les indicateurs pendant une période de 10 ans de mise en œuvre. Le document de l'AESIF doit servir comme directives (comme indiqué dans le chapitre 3.3 sur les domaines et actions stratégiques)

5.3.3 *Évaluation des options financières/budgétaires institutionnelles;*

À travers le forum national des acteurs de l'EFA, une équipe agricole nationale doit être mise en place pour faire un suivi du processus de mise en œuvre de l'AESIF. L'équipe nationale devra faire des prospectives et proposera le conseil national de l'EFA qui devra être nommé par les autorités légales des pays, grâce à une consultation entre les ministères chargés de l'agriculture, de l'éducation et de la formation professionnelle. Le dirigeant doit mettre sur pied équipe nationale d'acteurs pour traduire en action les stratégies de l'AESIF.

Cela pourrait se faire de plusieurs façons, entre autres, ce qui suit:

- Prendre en main le processus de l'AESIF en internalisant les directives appropriées dans la politique et la stratégie existantes. Par conséquent ce processus doit faire des réformes approfondies dans l'EFA pour leur efficacité;
- Encourager le secteur privé à investir dans les systèmes de l'EFA, grâce à des législations et des politiques habilitantes et jouer de ce fait leur rôle entier dans le processus de mise en œuvre;
- Développer et institutionnaliser les processus qui facilitent le dialogue national pour relever des défis sociaux, économiques, politiques et de gouvernance dans le pays;

- Créer les conditions favorables pour le partenariat public-privé afin de donner un nouveau coup de souffle à la performance de l'EFA, contribuant de ce fait à la transformation agricole dans le pays

Les besoins en ressources doivent être projetés sur la base des objectifs quantitatifs et qualitatifs exprimés. Une estimation de l'inscription dans les centres de formation est nécessaire, ainsi que la mobilisation des moyens humains, physiques et financiers pour la mise en œuvre des stratégies de développement et la réalisation des objectifs de développement de l'EFA. Les catégories suivantes de contribution de l'éducation doivent être prises en compte :

- Personnel : évaluation du nombre de personnel enseignant et non-enseignant nécessaires (personnel de direction et de surveillance, personnel administratif et de service, agents techniques et d'entretien, etc...) et prévoir les besoins de recrutement (par an, par région, et par niveau d'éducation) tout en tenant compte de l'attrition, du personnel. Il faudra également

procéder à l'évaluation des besoins de formation de ce personnel, aux niveaux de la formation initiale et de la formation sur le tas. Les nouvelles conditions pour les enseignants indiqueront aux autorités éducatives la nécessité de prendre d'avance les mesures appropriées.

- Matériel didactique et équipement : évaluation des besoins de matériel didactique et d'équipement pour les centres de formation afin de répondre aux réformes des programmes d'études et d'évaluer les coûts récurrents qui en découlent.
- Infrastructures éducatives : Sur la base du nombre d'étudiants et des paramètres de la gestion pédagogique, il est important d'estimer le nombre de bâtiments et de salles à construire, sur une période de 10 ans. Cela indiquera également les dépenses nécessaires pour l'achat de l'équipement et les dépenses d'entretiens de toutes sortes. Le nombre de salles de classe et autres espaces nécessaires, ainsi que la nécessité de nouveaux bâtiments sera estimé.

6. Références

- Réseau africain d'études sur les politiques en technologie, 2011. Conférence ministérielle sur l'enseignement supérieur agronomique Afrique (CHEA): Événements parallèles aux Travaux de la Pré-Conférence et sur les politiques.
- Commission de l'Union africaine, 2007. Stratégie pour redynamiser l'enseignement et la formation technique et professionnelle (TVET) en Afrique
- Union Africaine, 2012. Rapport sur la mise en œuvre de l'enseignement et la formation technique et professionnelle.
- Annor-Frempong, I. et Jones, M. 2014. Éducation et formation agricoles pour le développement: Leçons de l'Afrique subsaharienne. Dans: Swanepoel, F.j.c., Ofir, Z. et Stroebel, A. (Eds.). Vers l'impact et la résilience: Changement Transformateur dans et à travers l'éducation et la formation agricoles en Afrique subsaharienne. Newcastle Upon Tyne: Édition Cambridge Scholars.
- Association des Universités publiques et des sciences de la terre, Centre de connaissances sur l'enseignement supérieur pour le développement de l'Afrique, 2014. Enseignement supérieur en Afrique: Opportunités de changement Transformateur pour le développement durable, USAID.
- Ministère fédéral éthiopien de l'éducation. Statistique de l'éducation, Rapport annuel 2012, sept 2012/2004/2011-2012 GC
- Earl, S., Carden, F. Et Smutylo, T., 2001. Cartographie des Résultats: Renforcement des études et de la réflexion sur les programmes de développement, Ottawa: Centre International de Recherche sur le Développement.
- FAO 2000. "Production et productivité agricole dans les pays en développement." État de l'alimentation et de l'agriculture (SAFA)
<http://www.fao.org/docrep/x4400e/x4400e12.htm>. Extrait en 2002. Conseil inter Académie, 2004.
- Mourshed, M., Farrell, D. Et Barton, D., 2012. Éducation à l'emploi: Concevoir un système qui fonctionne. Centre McKinsey pour le gouvernement, McKinsey&Company.
- Hess, S., Abu Hatab, A., Mira Da Silva, L., Boly, H., Glynn, C., Frey, agriculture de H. (2013), Agriculture, agrobusiness et Enseignement supérieur agronomique en Afrique: Une revue systématique de la littérature. Rapport scientifique initié par TEAM-Africa sous l'étude prospective sur l'enseignement supérieur agricole en Afrique, 2013.
- NEPAD, 2015: Vision de l'Afrique à l'horizon 2015 – Vision et objectifs à l'horizon 2025 sur l'agriculture en Afrique: Le programme de travail, opérationnalisation de la déclaration de Malabo sur l'agriculture africaine et stratégie de mise en œuvre du PDDAA et feuille de route 14p.
- NEPAD, 2015: Cadre des résultats du PDDAA 2015-2025: Aller au-delà des Résultats et des impacts: 22p
- NEPAD, 2013. Promotion de l'éducation et de la formation technique professionnelle (TVET) pour le secteur agricole (ATVET) en Afrique. Une revue des meilleures pratiques sur l'ATVET en Afrique ; Études de cas de l'Éthiopie, du Bénin, de la Namibie, de la Sierra Leone, du Ghana et le Kenya ; Rapport Final. Juin 2013: 35p.
- NEPAD, 2014. Le PDDAA renforce l'enseignement et la formation professionnelle en agriculture. [En ligne] disponible sur <http://www.nepad.org/foodsecurity/news/2963/caadp-scaling-vocational-education-and-training-agriculture>
- NPCA, 2013. Revue de l'EFA en Afrique, et analyse de deux études exploratoires effectuées à l'Université d'Abomey Calavi et à l'Université Sokoine d'agriculture. NEPAD. Afrique du Sud.
- Rukazambo N. Daniel (2013): Atelier innovant pour le renforcement de capacités en agriculture dans les pays post conflits. Rapport innovant, Kampala, Ouganda, août 2013.
- Stroebel, A., F.j.c. Swanepoel, et C. Eicher. 2011. Éducation et formation agricoles pour le développement (EFA4D) en Afrique. Septième confédération mondiale des Associations de l'enseignement supérieur pour les sciences agricoles et de la vie (GCHERA), juin 27 –29, Beauvais, France.
- Swanepoel, F.j.c., Stroebel, A., et Ofir, Z. 2014. Éducation et formation agricoles en Afrique subsaharienne. Dans: Swanepoel, F.j.c., Ofir, Z. et Stroebel, A. (Eds.). Vers l'impact et la résilience: Changement transformateur dans et par l'éducation et la formation agricoles en Afrique subsaharienne. Newcastle Upon Tyne: Édition. Cambridge Scholars
- TEAM-Africa, comment attirer les étudiants motivés de grande qualité, en particulier les jeunes et les femmes. Symposium INNOVENT, septembre 2013, Fairfax, Virginia, États-Unis
- La Banque Mondiale, 2007. Cultiver les connaissances et les compétences pour faire accroître l'agriculture africaine: Une synthèse d'une revue institutionnelle, régionale et internationale, La Banque mondiale.

**Agence de planification et de coordination
du NEPAD**

Téléphone +27 (0) 11 256 3600

Email info@nepad.org

Web www.nepad.org

Twitter @nepad_au

Facebook www.facebook.com/nepad.page